



Protection incendie pour parois

Protection incendie dans les bâtiments

CORRECT.SÛR.



Cahier 1	Matériaux et produits
Cahier 2	Protection incendie pour structures portantes
Cahier 3	Plafonds avec protection incendie
Cahier 4	Protection incendie pour parois <ul style="list-style-type: none">• Cloisons coupe-feu sans profilé métal• Gains techniques coupe-feu avec et sans profilé métal• Colonnes montantes/armoires électriques• Cloisons intérieures avec panneau d'aggloméré• Cloisons à montants en bois• Parois en charpente d'acier, portante• Trappes de révision
Cahier 5	Vitrages coupe-feu
Cahier 6	Protection incendie pour canaux de ventilations et désenfumages
Cahier 7	Obturations coupe-feu
Cahier 8	L'équipement technique en bâtiment
Cahier 9	Domaines spéciaux

Vous pouvez également accéder à notre documentation actualisée sur notre page d'accueil www.promat.ch à la rubrique Constructions.

Nous vous trouvons toutes les solutions pour une protection incendie CORRECTE ET SÛRE, de la planification à la mise en œuvre jusqu'à la déclaration de conformité. Consultez notre page d'accueil www.promat.ch à la rubrique CORRECT.SÛR.

Nous rendons la protection incendie des bâtiments CORRECTE ET SÛRE.

La sécurité des personnes, des animaux et celle des biens et des bâtiments nous tient à cœur.

Nous vous trouvons toutes les solutions pour une protection incendie CORRECTE ET SÛRE, de la planification à la mise en œuvre jusqu'à la déclaration de conformité.

La nouvelle norme de protection incendie 2015 et ses prescriptions de protection incendie portent une grande importance à l'assurance qualité d'un bout à l'autre. Promat AG prend cette tâche au sérieux depuis toujours. CORRECT.SÛR



Avant-projet

Les solutions de protection incendie sont CORRECTES ET SÛRES ainsi qu'économiques si elles sont déjà intégrées dans la phase de planification. Car on peut ainsi les prendre en compte de manière optimale dans le concept de construction.

Nous vous aidons à trouver la solution de protection incendie adaptée dès l'avant-projet. Pour cela, vous aurez le choix parmi une centaine de systèmes reconnus et basés sur plus d'un millier d'essais d'inflammabilité. De plus, vous bénéficiez de notre expérience de plus de 40 ans d'activité dans ce secteur.

Si nécessaire, nous adapterons pour vous nos propositions avec les autorités compétentes. Vous profitez ainsi d'un maximum de sécurité pour la planification des travaux.

Projet d'ouvrage

Vous réalisez vos plans de bâtiment grâce à l'importation de nos fichiers informatiques, avec un minimum de charge de travail. Nous les vérifions pour vous et validons provisoirement les plans pour nos systèmes.

Vous transmettez ces plans provisoires aux ingénieurs de la protection incendie ou aux autorités, qui vous accordent aussi une autorisation.

Cette procédure assure la sécurité de toutes les parties prenantes.

Les maîtres d'ouvrage et leurs représentants connaissent les travaux à recevoir. Les installateurs savent exactement ce qu'ils doivent réaliser.



Appel d'offres

Vous intégrez les textes d'appels d'offres que nous vous avons préparés dans vos appels. Vous êtes ainsi assurés que l'on vous proposera les solutions que vous souhaitez.



Livraison et façonnage

Pendant la phase de construction, nous fournissons le matériel de construction pour votre solution de protection contre l'incendie. Seule l'utilisation des matières prescrites permet de protéger votre bâtiment contre le feu, la fumée et la chaleur.



Exécution

Votre installateur sera pris en charge par nos soins durant la phase de construction. Il recevra des réponses détaillées à ses questions et nous l'aiderons à installer les matériaux adaptés de manière conforme.



Contrôles de qualité et déclaration de conformité

Grâce à notre assistance continue et nos contrôles de qualité, nous pouvons vous délivrer une déclaration de conformité à la fin de l'installation.



Déclaration de conformité

Elle indique à toutes les parties prenantes que votre protection passive contre l'incendie est CORRECTE ET SÛRE.

Les parois coupe-feu empêchent le passage du feu et de la fumée et préviennent ainsi l'extension des incendies. En matière de protection anti-incendie, on fait la distinction entre parois coupe-feu, cloisons, parois de corridor, parois de cage d'escalier et parois extérieures. Outre cette exigence concernant la fermeture de l'espace, les parois ont souvent une fonction statique comme élément porteur ou raidisseur. Ces fonctions doivent également être préservées durant une période définie en cas d'incendie.

Cloisons

Les cloisons en plaques coupe-feu Promat peuvent être réalisées aussi bien en exécution portante que non portante. Selon l'exigence, les cloisons peuvent être érigées avec une ou deux couches, par ex. comme cloisons de puits sans montants ou comme cloisons non portantes, munies de montants métalliques légers, réalisées avec charpente métallique ou substructure en bois.

Il est possible d'intégrer dans les parois des portes coupe-feu, des clapets coupe-feu, des regards, des vitrages coupe-feu et des cloisonnements de câbles ainsi que des conduites et des tubes.

Pour satisfaire aux exigences en matière d'isolation thermique ou acoustique, des isolations supplémentaires en laine minérale peuvent être intégrées dans les cavités.

Parois coupe-feu

Pour subdiviser les grands bâtiments et créer ainsi des espaces coupe-feu, en particulier dans les bâtiments industriels, Promat a développé des parois coupe-feu portantes spéciales en exécution sèche. En plus des exigences relatives à la durée de résistance au feu, les parois coupe-feu Promat ont fait l'objet d'un test antichoc sévère lors d'un essai de résistance au feu.

Grâce à la combinaison de plaques coupe-feu PROMATECT® et de couches isolantes ininflammables, la paroi coupe-feu Promat de 450.95 atteint une excellente valeur d'isolation acoustique et satisfait ainsi les exigences les plus élevées du bâtiment.

Gainages techniques coupe-feu

Les gaines techniques forment une protection coupe-feu spécifique pour les fils, câbles, ventilations, etc.

Elles peuvent être montées de diverses manières, depuis un seul côté uniquement. En fonction des besoins, elles peuvent être mises en place avec ou sans supports métalliques.



La demande en technique de gestion des bâtiments est ininterrompue.

Cette technique (par ex. les tuyaux d'évacuation des eaux usées, les gaines de ventilation et les installations électriques) comporte également des risques en termes de protection anti-incendie. D'un côté la charge d'incendie est accrue, et d'autre part ces installations placées dans des conduits verticaux (colonnes montantes) traversent l'ensemble du bâtiment, permettant ainsi à un incendie de se propager rapidement.

Des installations sont centralisées dans les colonnes montantes à des fins de maintenance et d'entretien, et l'accès est assuré par des trappes de révision. Ces colonnes montantes se trouvent principalement dans les zones d'évacuation d'urgence (couloir, cage d'escalier).

En cas d'incendie, la fumée peut se répandre très vite par ces voies.

Afin de protéger la voie d'évacuation d'urgence du feu et des fumées, les colonnes montantes doivent être séparées de la voie d'évacuation d'urgence à l'aide de composants éprouvés (paroi et trappe de révision).

La résistance au feu du composant de la paroi est définie dans le concept de protection anti-incendie du bâtiment.

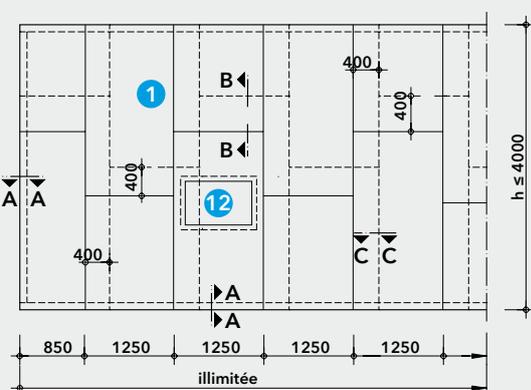
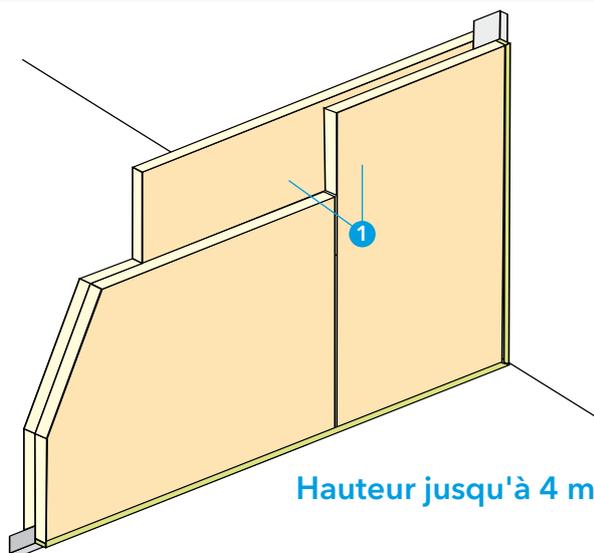
Etant donné que la trappe de révision est considérée comme un composant séparé, la résistance au feu peut être différente pour la trappe de révision et la paroi.

Selon la directive anti-incendie AEAI, les trappes de révision doivent avoir une résistance au feu d'au moins EI 30.

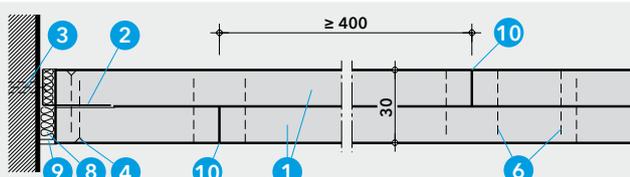
Les armoires électriques pour colonnes montantes à la fois sûres et fonctionnelles de Promat AG satisfont aux exigences EI 30 (RF1).

Le design affleurant avec une lame d'air réduite sans ferrures visibles renforce l'aspect esthétique. En collaboration avec les artisans locaux, il est possible d'obtenir des armoires électriques pour colonnes montantes à un ou plusieurs vantaux, avec des hauteurs de porte jusqu'à 3380 mm et des largeurs illimitées.

Il convient de respecter toutes les normes et directives applicables pour la fabrication et le montage des constructions suivantes. Ceci vaut également pour la protection anticorrosion des éléments en acier.

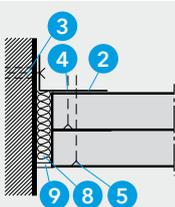


Détail A - Vue

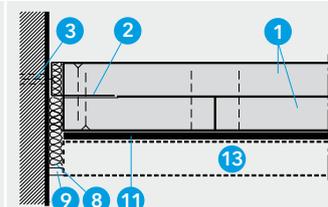


Coupe A-A

Détail B - Raccord avec des composants normalisés et joint de plaque



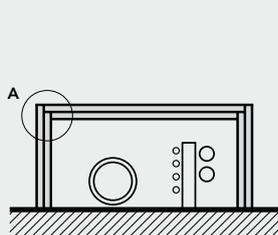
Coupe A-A



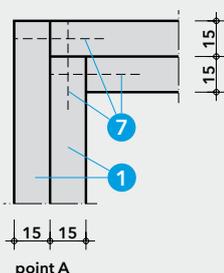
Coupe A-A

Détail C - Raccords alternatifs

Détail D - Feuille d'isolation phonique



Détail E - Formation des angles



Données techniques

- 1 PROMATECT®-H (d = 2 x 15 mm), plaque coupe-feu
- 2 Equerre en acier ≥ 40/15/1 mm
- 3 Vis de montage direct FN69 ≥ 7,5 x 62 mm, entraxe ≤ 500 mm, ou vis SPAX ≥ 4,5 x 50 mm avec cheville en plastique Ø 6 x 50 mm
- 4 Vis Promat® 4622 3,5 x 25 mm, entraxe 250 mm
- 5 Vis Promat® 4625 3,9 x 45 mm, entraxe 250 mm
- 6 Agrafe en fil d'acier l = 28 mm, entraxe 100 mm
- 7 Agrafe en fil d'acier l = 44 mm, entraxe 100 mm ou Vis Promat® 4625 3,9 x 45 mm, entraxe 250 mm
- 8 GYSO-Fiberfax ou laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000 °C
- 9 PROMASEAL®-Mastic
- 10 Mastic Promat®
- 11 Feuille d'isolation phonique, poids ≤ 12 kg/m², point de fusion ≤ +100° C
- 12 Trappe de révision Promat® EI 30, type A, voir page 24
- 13 Plaque incombustible, p. ex. PROMASWISS®

N° d'attestation : N°AEAI 21035 (RF1)

N°AEAI 21029 (RF2, isolation phonique)

N°AEAI 24246 (RF1)

N°AEAI 24245 (RF2, isolation phonique)

Les avantages en un clin d'œil

- Construction très fine, épaisseur de la cloison de seulement 30 mm
- Montage d'un côté ou des deux côtés
- Résistant à l'humidité
- Amélioration de l'isolation phonique grâce à la feuille spéciale
- Trappe de révision prête au montage

Informations générales

La construction 450.41 est créée à base de plaques PROMATECT®-H spécialement fabriquées pour la Suisse.

Pour la préparation des traitements de surface, les joints de plaque doivent être enduits avec le mastic Promat® et équipés de bandes tissées courantes disponibles dans le commerce.

Détail A

En cas de montage à la verticale des plaques PROMATECT®-H, la hauteur maximale est de 4,00 m et la largeur est illimitée.

Détail B

Lors du montage, on fixe d'abord l'équerre en acier (2) avec des vis de montage direct (3) ou des vis avec chevilles sur la pièce normalisée. Les plaques de devant et de derrière doivent être positionnées en même temps et sécurisées contre tout risque de basculement à l'aide de serre-joints.

Les plaques sont préperçées, puis montées sur l'équerre en acier (2) avec des vis de montage rapide (4) 3,5 x 25 mm.

Les plaques suivantes doivent être placées en affleurement les unes contre les autres et reliées entre elles avec des agrafes en fil d'acier insérées en biais (6). Les joints entre plaques doivent être décalés de 400 mm au minimum.

D'éventuels joints de plaque doivent être enduits avec le mastic Promat® (10). Le joint de raccordement doit être étanché avec du GYSO-Fiberfax (8) ou avec de la laine minérale. En fonction des exigences, il est également possible de réaliser une étanchéité supplémentaire avec du PROMASEAL®-Mastic (9).

Détail C

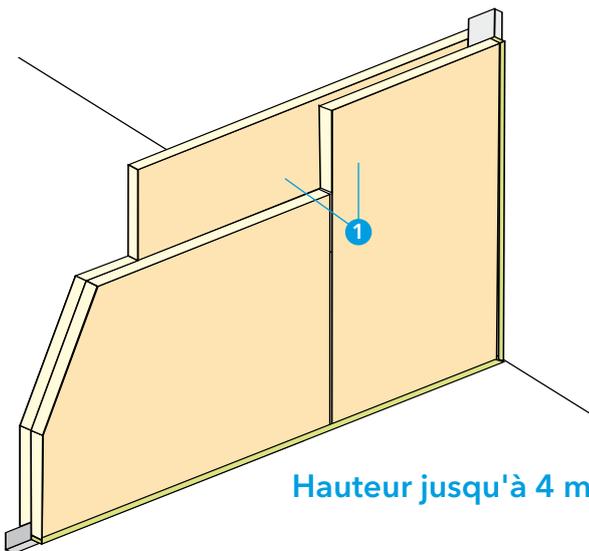
En alternative, il est également possible de monter l'équerre en acier (2) visible d'un côté. La première plaque est préperçée et fixée provisoirement sur l'équerre avec des vis de montage rapide (4) 3,5 x 25 mm perçant la plaque. La deuxième plaque est également préperçée et fixée dans l'équerre en acier avec des vis de montage rapide (5) 3,9 x 45 mm passant dans les deux plaques.

Détail D

Pour améliorer l'isolation phonique, il est possible d'installer une feuille d'isolation phonique (11) avec des agrafes en fil d'acier 25,4/11,1/1,8 mm sur un côté ou les deux côtés. Pour des raisons esthétiques ou pour la protection de la feuille d'isolation phonique, cette dernière peut être recouverte d'une plaque coupe-feu non combustible (13).

Détail E

La paroi pour gaine technique peut également être exécutée avec deux ou trois côtés. La réalisation des angles doit être effectuée selon le point A.



Hauteur jusqu'à 4 m

Données techniques

- 1 PROMATECT®-H (d = 2 x 20 mm), plaque coupe-feu
- 2 Equerre en acier $\geq 40/20/1$ mm
- 3 Vis de montage direct FN69 $\geq 7,5 \times 62$ mm, entraxe ≤ 500 mm, ou vis SPAX $\geq 4,5 \times 50$ mm avec cheville en plastique $\varnothing 6 \times 50$ mm
- 4 Vis Promat® 4625 3,9 x 30 mm, entraxe 250 mm
- 5 Vis Promat® 4625 3,9 x 55 mm, entraxe 250 mm
- 6 Agrafe en fil d'acier l = 38 mm, entraxe 100 mm ou Vis Promat® 4625 3,9 x 30 mm, entraxe 250 mm
- 7 Agrafe en fil d'acier l = 63 mm, entraxe 100 mm ou Vis Promat® 4622 4,2 x 65 mm, entraxe 250 mm
- 8 GYSO-Fiberfax ou laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000 °C
- 9 PROMASEAL®-Mastic
- 10 Mastic Promat®
- 11 Feuille d'isolation phonique, poids ≤ 12 kg/m², point de fusion $\leq +100$ °C
- 12 Trappe de révision Promat® EI 60, type A, page 24
- 13 Plaque incombustible, p. ex. PROMASWISS®

N° d'attestation : N° AEAI 21708 (RF1)

N° AEAI 20974 (RF2, isolation phonique)

Les avantages en un clin d'œil

- Construction très fine, épaisseur de la cloison de seulement 40 mm
- Montage d'un côté ou des deux côtés
- Résistant à l'humidité
- Amélioration de l'isolation phonique grâce à la feuille spéciale
- Trappe de révision prête au montage

Informations générales

La construction 450.41 est créée à base de plaques PROMATECT®-H spécialement fabriquées pour la Suisse. Pour la préparation des traitements de surface, les joints de plaque doivent être enduits avec le mastic Promat® et équipés de bandes tissées courantes disponibles dans le commerce.

Détail A

En cas de montage à la verticale des plaques PROMATECT®-H, la hauteur maximale est de 4,00 m et la largeur est illimitée.

Détail B

Lors du montage, on fixe d'abord l'équerre en acier (2) avec des vis de montage direct (3) ou des vis avec chevilles sur la pièce normalisée.

Les plaques de devant et de derrière doivent être positionnées en même temps et sécurisées contre tout risque de basculement à l'aide de serre-joints.

Les plaques sont préperçées, puis montées sur l'équerre en acier (2) avec des vis de montage rapide (4) 3,9 x 30 mm.

Les plaques suivantes doivent être placées en affleurement les unes contre les autres et reliées entre elles avec des agrafes en fil d'acier insérées en biais (6).

Les joints entre plaques doivent être décalés de 400 mm.

D'éventuels joints de plaque doivent être enduits avec le mastic Promat® (10). Le joint de raccordement doit être étanché avec du GYSO-Fiberfax (8) ou avec de la laine minérale. En fonction des exigences, il est également possible de réaliser une étanchéité supplémentaire avec du PROMASEAL®-Mastic (9).

Détail C

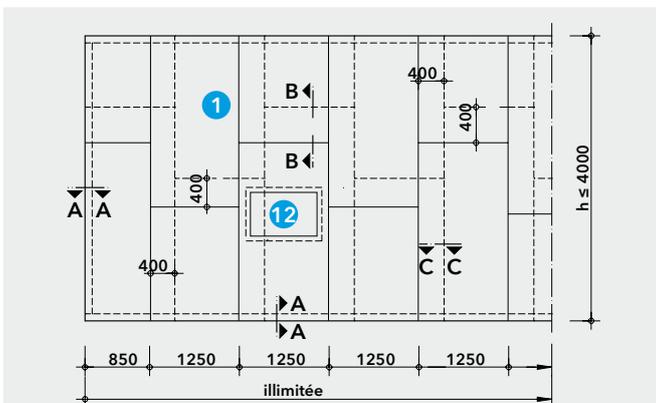
En alternative, il est également possible de monter l'équerre en acier (2) visible d'un côté. La première plaque est préperçée et fixée provisoirement sur l'équerre avec des vis de montage rapide (4) 3,9 x 30 mm perçant la plaque. La deuxième plaque est également préperçée et fixée dans l'équerre en acier avec des vis de montage rapide (5) 3,5 x 55 mm passant dans les deux plaques.

Détail D

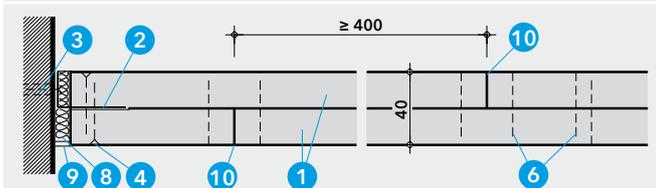
Pour améliorer l'isolation phonique, il est possible d'installer une feuille d'isolation phonique (11) avec des agrafes en fil d'acier 25,4/11,1/1,8 mm sur un côté ou les deux côtés. Pour des raisons esthétiques ou pour la protection de la feuille d'isolation phonique, cette dernière peut être recouverte d'une plaque coupe-feu non combustible (13).

Détail E

La paroi pour gaine technique peut également être exécutée avec deux ou trois côtés. La réalisation des angles doit être effectuée selon le point A.

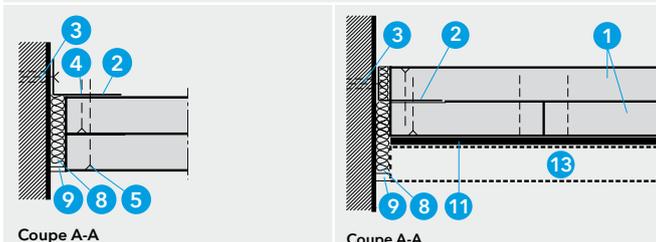


Détail A - Vue



Coupe A-A

Détail B - Raccord avec des composants normalisés et joint de plaque

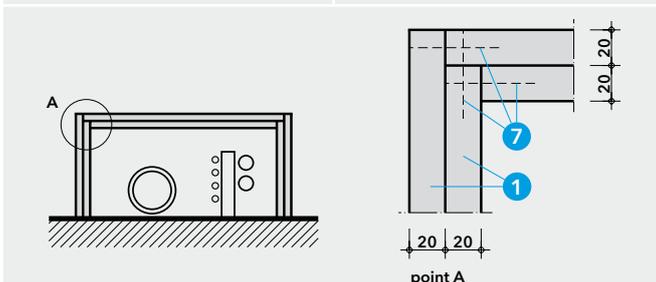


Coupe A-A

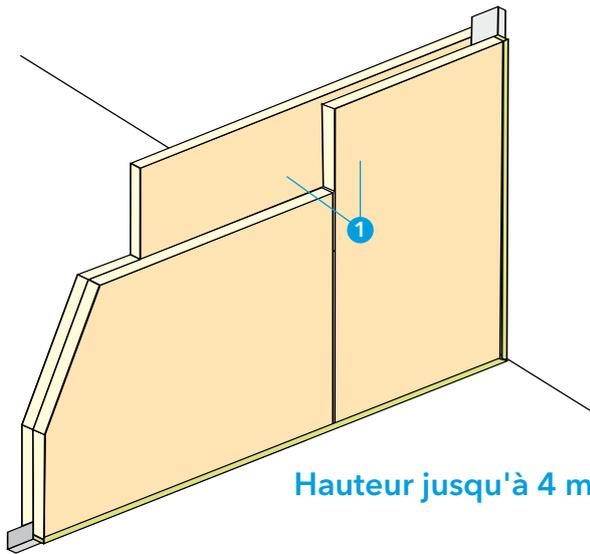
Coupe A-A

Détail C - Raccords alternatifs

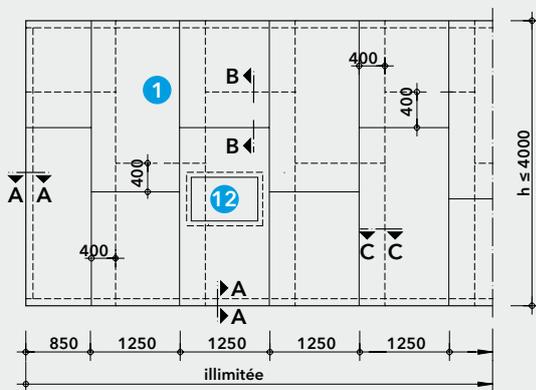
Détail D - Feuille d'isolation phonique



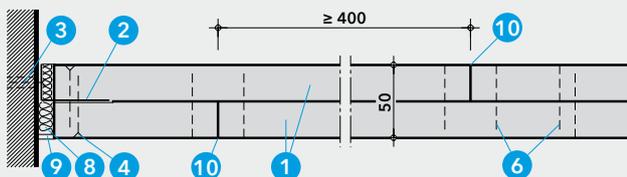
Détail E - Formation des angles



Hauteur jusqu'à 4 m

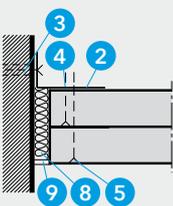


Détail A - Vue



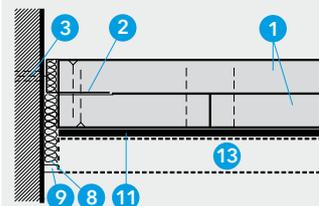
Coupe A-A

Détail B - Raccord avec des composants normalisés et joint de plaque



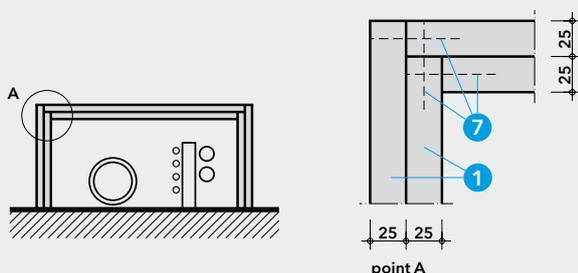
Coupe A-A

Détail C - Raccords alternatifs



Coupe A-A

Détail D - Feuille d'isolation phonique



Détail E - Formation des angles

Données techniques

- 1 PROMATECT®-H (d = 2 x 25 mm), plaque coupe-feu
- 2 Equerre en acier ≥ 40/20/1 mm
- 3 Vis de montage direct FN69 ≥ 7,5 x 62 mm, entraxe ≤ 500 mm, ou vis SPAX ≥ 4,5 x 50 mm avec cheville en plastique Ø 6 x 50 mm
- 4 Vis Promat® 4625 3,9 x 45 mm, entraxe 250 mm
- 5 Vis Promat® 4603T 4,2 x 65 mm, entraxe 250 mm
- 6 Agrafe en fil d'acier l = 50.8 mm, entraxe 100 mm ou Vis Promat® 4625 3,9 x 45 mm, entraxe 250 mm
- 7 Agrafe en fil d'acier l = 80 mm, entraxe 100 mm ou Vis Promat® 4622 4,2 x 75 mm, entraxe 250 mm
- 8 GYSO-Fiberfax ou laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000 °C
- 9 PROMASEAL®-Mastic
- 10 Mastic Promat®
- 11 Feuille d'isolation phonique, poids ≤ 12 kg/m², point de fusion ≤ +100°C
- 12 Trappe de révision Promat® EI 90, type C ou EI 60, type A, page 24
- 13 Plaque incombustible, p. ex. PROMASWISS®

N° d'attestation : N° AEAI 24247 (RF1)

N° AEAI 24251 (RF2, isolation phonique)

N° AEAI 24248 (RF1)

N° AEAI 24253 (RF2, isolation phonique)

Les avantages en un clin d'œil

- Construction très fine, épaisseur de la cloison de seulement 50 mm
- Montage d'un côté ou des deux côtés
- Résistant à l'humidité
- Amélioration de l'isolation phonique grâce à la feuille spéciale
- Trappe de révision prête au montage

Informations générales

La construction 450.41 est créée à base de plaques

PROMATECT®-H spécialement fabriquées pour la Suisse.

Pour la préparation des traitements de surface, les joints de plaque doivent être enduits avec le mastic Promat® et équipés de bandes tissées courantes disponibles dans le commerce.

Détail A

En cas de montage à la verticale des plaques PROMATECT®-H, la hauteur maximale est de 4,00 m et la largeur est illimitée.

Détail B

Lors du montage, on fixe d'abord l'équerre en acier (2) avec des vis de montage direct (3) ou des vis avec chevilles sur la pièce normalisée.

Les plaques de devant et de derrière doivent être positionnées en même temps et sécurisées contre tout risque de basculement à l'aide de serre-joints.

Les plaques sont préperçées, puis montées sur l'équerre en acier (2) avec des vis de montage rapide (4) 3,9 x 45 mm.

Les plaques suivantes doivent être placées en affleurement les unes contre les autres et reliées entre elles avec des agrafes en fil d'acier insérées en biais (6).

Les joints entre plaques doivent être décalés de 400 mm.

D'éventuels joints de plaque doivent être enduits avec le mastic Promat® (10). Le joint de raccordement doit être étanché avec du GYSO-Fiberfax (8) ou avec de la laine minérale. En fonction des exigences, il est également possible de réaliser une étanchéité supplémentaire avec du PROMASEAL®-Mastic (9).

Détail C

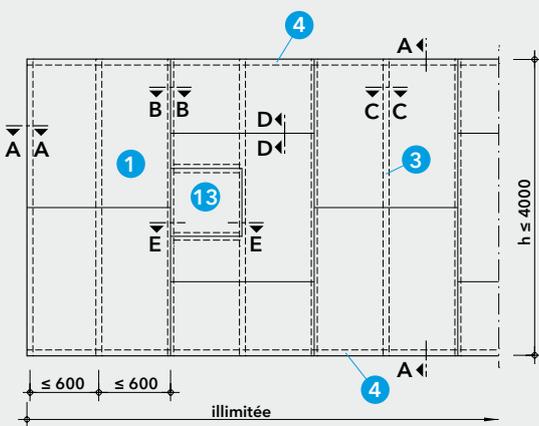
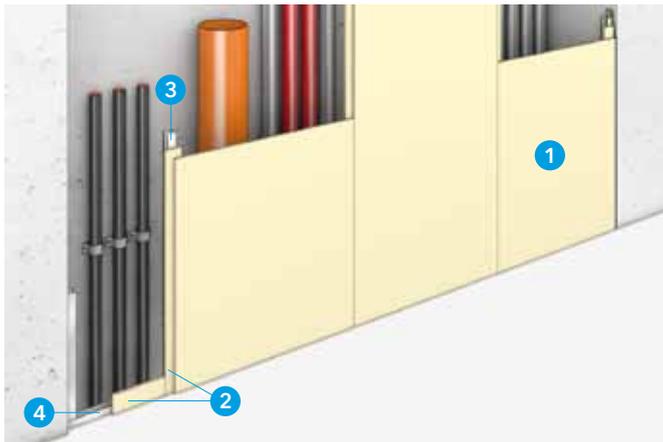
En alternative, il est également possible de monter l'équerre en acier (2) visible d'un côté. La première plaque est préperçée et fixée provisoirement sur l'équerre avec des vis de montage rapide (4) 3,9 x 45 mm perçant la plaque. La deuxième plaque est également préperçée et fixée dans l'équerre en acier avec des vis de montage rapide (5) 4,2 x 65 mm passant dans les deux plaques.

Détail D

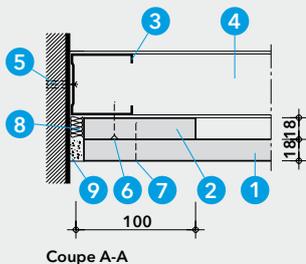
Pour améliorer l'isolation phonique, il est possible d'installer une feuille d'isolation phonique (11) avec des agrafes en fil d'acier 25,4/11,1/1,8 mm sur un côté ou les deux côtés. Pour des raisons esthétiques ou pour la protection de la feuille d'isolation phonique, cette dernière peut être recouverte d'une plaque coupe-feu non combustible (13).

Détail E

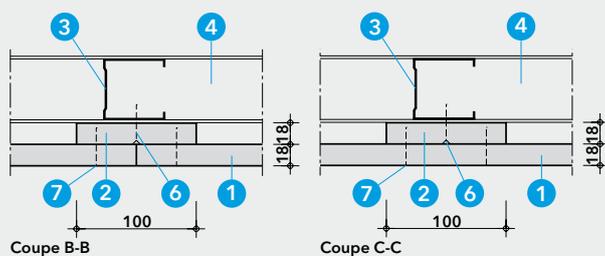
La paroi pour gaine technique peut également être exécutée avec deux ou trois côtés. La réalisation des angles doit être effectuée selon le point A.



Détail A - Vue



Détail B - Raccord à des composants normalisés



Détail C - Profils de rigidification

Données techniques

- 1 PROMAXON®-Typ A (d = 18 mm), plaque coupe-feu
- 2 Bandes PROMAXON®, d = 18 mm
- 3 Profilé CW ≥ 50/50 x 0,6 mm
- 4 Profilé UW ≥ 50/40 x 0,6 mm
- 5 Vis de montage direct FN69 ≥ 7,5 x 62 mm, entraxe ≤ 500 mm, ou vis SPAX ≥ 4,5 x 50 mm avec cheville en plastique Ø 6 x 50 mm
- 6 Vis Promat® 4622, 3,5 x 25 mm pour profilé CW entraxe ≤ 200 mm,
- 7 Agrafe en fil d'acier l = 38 mm, entraxe 150 mm ou vis Promat® 4622 3,5 x 35 mm, entraxe 200 mm
- 8 PROMAFOAM®-C, GYSO-Fiberfax ou laine minérale (RF1) ≥ 1000° C
- 9 PROMASEAL®-Mastic ou mastic coupe-feu PROMASEAL®-Mastic ou mastic prêt à l'emploi Promat®
- 10 Feuille d'isolation phonique, poids ≤ 12 kg/m², point de fusion ≤ +100° C
- 11 Plaque incombustible, p. ex. PROMASWISS®
- 12 Porte de révision Promat®
- 13 Trappe de révision Promat® EI 30, type B, page 24

N° d'attestation : N° AEAI 24610 (RF1)
N° AEAI 24597 (RF1)
N° AEAI 24598 (RF2, isolation phonique)

Les avantages en un clin d'œil

- Épaisseur de paroi de 18 mm seulement
- Montage depuis le côté pièce
- Amélioration de l'isolation phonique grâce à la feuille spéciale
- Porte de révision Promat®
- Montage de la trappe de révision prête au montage 450.12

Informations générales

La construction 150.10 est créée à base de plaques PROMAXON®-Type A spécialement fabriquées pour la Suisse.

Le traitement des joints de plaque avec du mastic n'est pas obligatoire pour remplir les conditions de la protection contre l'incendie. Pour la préparation des traitements de surface, les joints de plaque doivent être enduits avec le mastic Promat® et équipés de bandes tissées courantes disponibles dans le commerce.

Détail A

En cas de montage à la verticale des plaques PROMAXON®, la hauteur maximale est de 4,00 m et la largeur est illimitée.

Dans les cloisons des gaines techniques et de séparation, il est possible d'installer des trappes de révision -Promat® (Détail I), des couvercles démontables (Détail G) ou des portes de révision -Promat®-PROMASWISS® (Détail J).

Détail B

Ce plan de détail représente le raccordement à des composants normalisés.

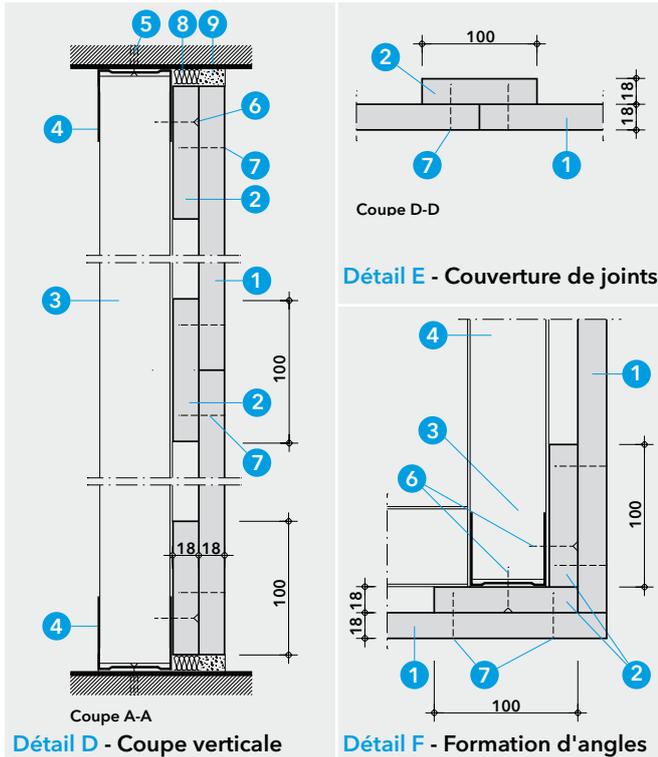
Lors du montage, l'on visse d'abord le profilé UW (4) sur le plafond ou le plancher à l'aide de vis de montage direct (5) ou de vis avec chevilles. Puis, les profilés CW (3) sont insérés et fixés dans les profilés UW avec un entraxe de ≤ 600 mm.

Les protections de joint en PROMAXON® (2) sont vissées directement sur les profilés CW ou UW avec des vis de montage rapide (6). Toutes les plaques coupe-feu en PROMAXON® (1) doivent être placées en affleurement les unes à côté des autres à la main et fixées d'un côté avec des agrafes en fil d'acier insérées en biais (7) ou des vis de montage rapide sur les protections de joint. Les protections de joint horizontales doivent être exécutées en fonction de l'avancement des travaux selon le plan de détail E.

Le joint de raccordement doit être étanché avec du PROMAFOAM®-C, du GYSO-Fiberfax (8) ou avec de la laine minérale. En fonction des exigences, il est possible de procéder à une étanchéité supplémentaire avec le mastic PROMASEAL®(9), avec le mastic coupe-feu PROMASEAL®-Mastic ou avec le mastic prêt à l'emploi Promat®.

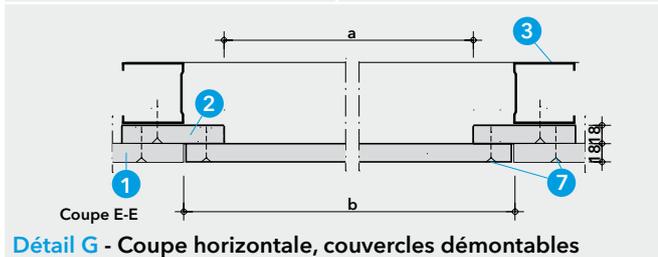
Détail C

Les parois intérieures nécessitent l'installation de profils de rigidification verticaux au verso.

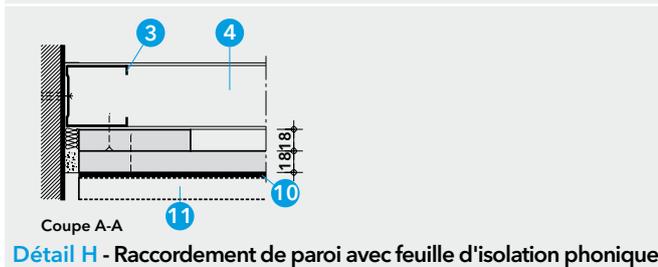


Détail D - Coupe verticale

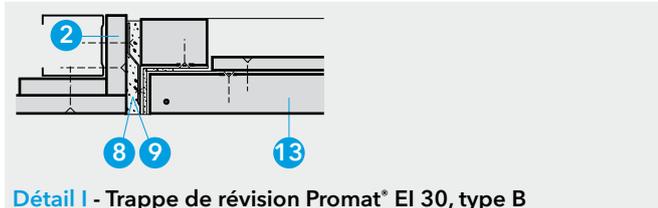
Détail F - Formation d'angles



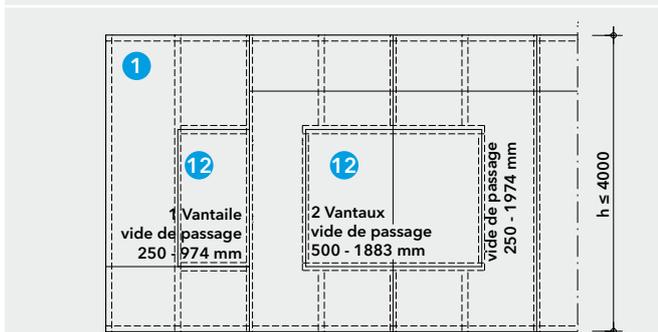
Détail G - Coupe horizontale, couvercles démontables



Détail H - Raccordement de paroi avec feuille d'isolation phonique



Détail I - Trappe de révision Promat® EI 30, type B



Détail J - Porte de révision Promat®

Détail D

Les profilés UW (4), sur lesquels des profilés de rigidification verticaux (3) sont installés, sont fixés avec des vis de montage direct (5) ou des vis avec des chevilles au niveau du raccord de plafond et de sol.

Détail E

Les joints de plaque doivent être recouverts au verso avec des bandes PROMAXON® (2). Le traitement des joints de plaque avec du mastic n'est pas obligatoire pour remplir les conditions de la protection contre l'incendie. Pour la préparation des traitements de surface, les joints de plaque doivent être enduits avec le mastic Promat® et équipés de bandes tissées courantes disponibles dans le commerce.

Détail F

Les angles de paroi doivent être exécutés selon le plan de détail F.

Détail G

Dans les parois pour gaines techniques, il est possible d'installer des couvercles démontables en PROMAXON® (1) entre les profilés de rigidification (3).

La cote de passage (a) est définie par la distance entre les profilés verticaux. Pour un entraxe de 600 mm, la cote de passage (a) est $\leq 500 \times 500$ mm, pour une cote d'ouverture constructive (b) de $\leq 600 \times 600$ mm.

Au-dessus et en-dessous de la trappe, il convient de fixer des protections de joint horizontales en PROMAXON® (2) avec des agrafes en fil d'acier (7) ou des vis de montage rapide sur les plaques PROMAXON® (1).

Le vissage de la trappe doit être réalisé à l'aide de vis de montage rapide (7). Des assemblages vissés alternatifs de la trappe sont disponibles sur demande.

Détail H

Pour améliorer l'isolation phonique, il est possible d'installer une feuille d'isolation phonique (10) avec des agrafes en fil d'acier 25,4/11,1/1,8 mm sur un côté ou les deux côtés. Pour des raisons esthétiques ou pour la protection de la feuille d'isolation phonique, cette dernière peut être recouverte d'une plaque coupe-feu non combustible (11).

Détail I

Le détail illustre le montage de la trappe de révision Promat® (13) conformément à AEAI n° 26288.

Le châssis doit être habillé de plaques PROMAXON® (2) sur tous les côtés. Les éventuels joints doivent être mastiqués avec (8) et/ou (9).

Trappe de révision Promat® type B, Dimensions standard

Dimension de passage a	Dimension extérieure du cadre b*
270 x 270 mm	380 x 380 mm
370 x 370 mm	380 x 480 mm
470 x 470 mm	580 x 580 mm
570 x 570 mm	680 x 680 mm
670 x 670 mm	780 x 780 mm

* Pattes de fixation sur la serrure et sur le côté opposé qui augmentent la dimension extérieure du cadre de 10 mm chacune (= + 20 mm)

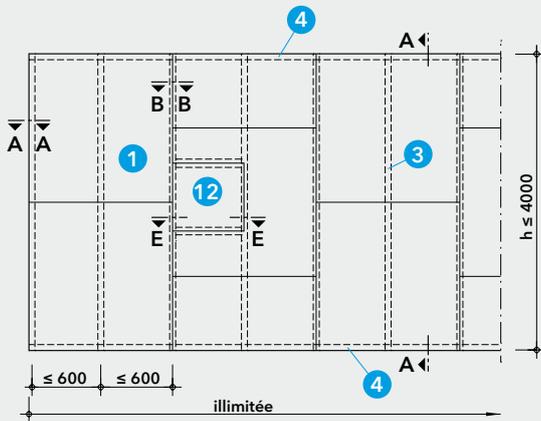
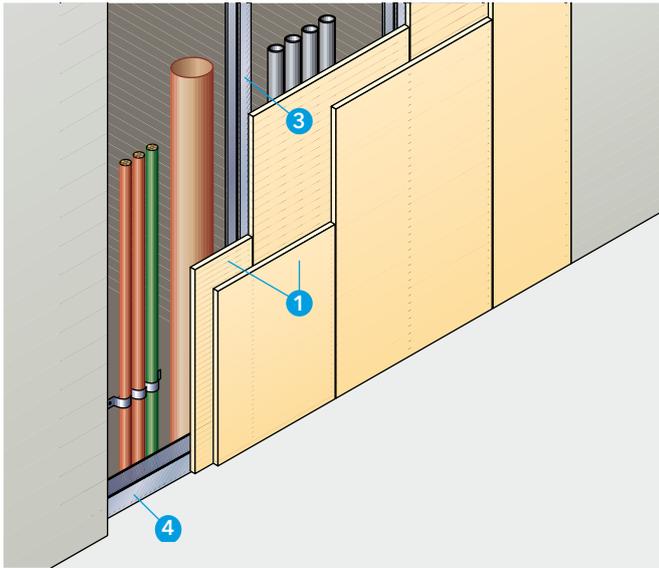
Dimensions spéciales sur demande

650 x 1450 mm	max. 760 x 1560 mm**
---------------	----------------------

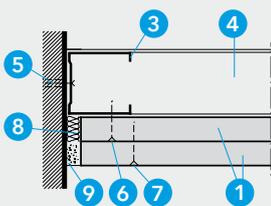
** Pattes de fixation tout autour qui augmentent la dimension extérieure du cadre de 10 mm chacune (= + 20 mm).

Détail J

Les détails du montage de la porte de révision Promat® (12) selon AEAI n° 24616 sont disponibles sur demande.

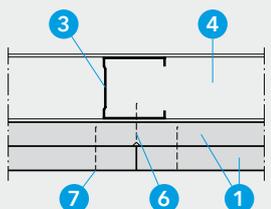


Détail A - Vue



Coupe A-A

Détail B - Raccord à des composants normalisés



Coupe B-B

Détail C - Profils de rigidification

Données techniques

- 1 PROMAXON®-Typ A (EI 60, d = 2 x 15 mm), plaque coupe-feu (EI 90, d = 2 x 20 mm)
- 2 Bandes PROMAXON®, d = 20 mm
- 3 Profilé mural C CW 50/50 x 0,6
- 4 Profilé mural U UW 50/40 x 0,6
- 5 Vis de montage direct FN69 ≥ 7,5 x 62 mm, entraxe ≤ 500 mm, ou vis SPAX ≥ 4,5 x 50 mm avec cheville en plastique Ø 6 x 50 mm
- 6 Vis Promat® 4624 entraxe ≤ 200 mm
EI 60 3,5 x 25 mm pour profilé CW
EI 90 3,5 x 35 mm pour profilé CW
- 7 Agrafe en fil d'acier EI 60 l = 28 mm, entraxe env. 150 mm
EI 90 l = 38 mm, entraxe env. 150 mm
ou vis Promat® 4622 EI 60 3,5 x 30 mm, entraxe env. 200 mm
EI 90 3,5 x 35 mm, entraxe env. 200 mm
- 8 GYSO-Fiberfax ou laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000 °C
- 9 PROMASEAL®-Mastic ou mastic coupe-feu PROMASEAL®-Mastic ou mastic prêt à l'emploi Promat®
- 10 Feuille d'isolation phonique, poids ≤ 12 kg/m², point de fusion ≤ +100 °C
- 11 Plaque incombustible, p. ex. PROMASWISS®
- 12 Trappe de révision Promat® EI 30, type B, page 24

N° d'attestation :	EI 60	N° AEAI 24611 (RF1)
	EI 60	N° AEAI 24599 (RF1)
	EI 60	N° AEAI 24754 (RF2, isolation phonique)
	EI 90	N° AEAI 24613 (RF1)
	EI 90	N° AEAI 24600 (RF1)
	EI 90	N° AEAI 24755 (RF2, isolation phonique)

Les avantages en un clin d'œil

- Revêtement fin d'un côté EI 60 30 mm
EI 90 40 mm
- Montage depuis le côté pièce
- Amélioration de l'isolation phonique grâce à la feuille spéciale
- Montage de la trappe de révision prête au montage 450.12

Informations générales

La construction 150.41 est créée à base de plaques PROMAXON®-Type A spécialement fabriquées pour la Suisse.

Le traitement des joints de plaque avec du mastic n'est pas obligatoire pour remplir les conditions de la protection contre l'incendie. Pour la préparation des traitements de surface, les joints de plaque doivent être enduits avec le mastic Promat® et équipés de bandes tissées courantes disponibles dans le commerce.

Détail A

En cas de montage à la verticale des plaques PROMAXON®, la hauteur maximale est de 4,00 m et la largeur est illimitée.

Détail B

Ce plan de détail représente le raccordement à des composants normalisés.

Lors du montage, on visse d'abord le profilé UW (4) sur le plafond ou le plancher à l'aide de vis de montage direct (5) ou de vis avec chevilles. Puis, les profilés CW (3) sont insérés et fixés dans les profilés UW avec un entraxe de ≤ 600 mm.

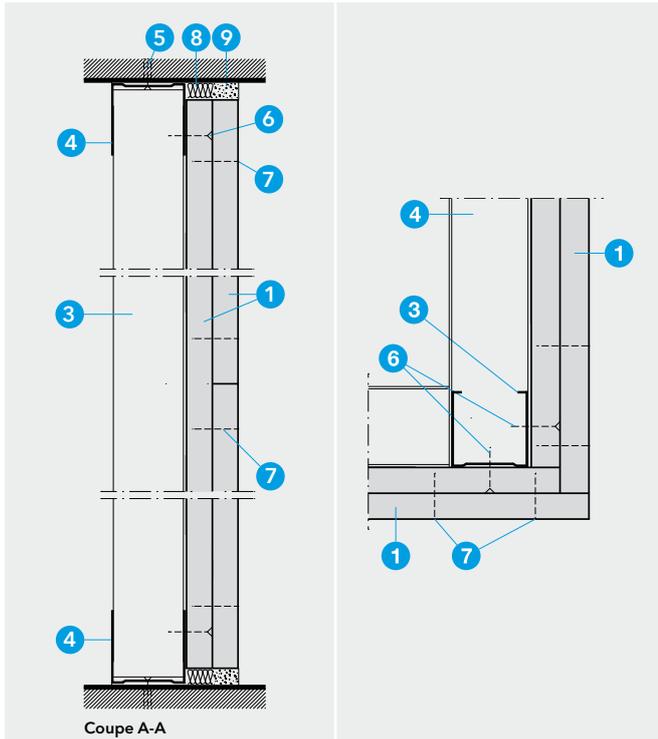
La première couche de plaques en PROMAXON® (1) est vissée directement sur les profilés en acier à l'aide de vis de montage rapide (6). La deuxième couche de plaques doit être fixée d'un côté avec les agrafes en fil d'acier (7) insérées en biais ou les vis de montage rapide sur la première couche de plaques.

Toutes les plaques coupe-feu en PROMAXON® (1) doivent être placées les unes contre les autres à affleurement.

Le joint de raccordement doit être étanché avec du GYSO-Fiberfax (8) ou avec de la laine minérale. En fonction des exigences, il est possible de procéder à une étanchéité supplémentaire avec le mastic PROMASEAL® (9), avec le mastic coupe-feu PROMASEAL®-Mastic ou avec le mastic prêt à l'emploi Promat®.

Détail C

Les parois pour gaines techniques nécessitent l'installation de profilés de rigidification verticaux au verso.



Détail D - Coupe verticale

Détail E - Formation des angles

Détail D

Les profilés UW (4), sur lesquels des profilés de rigidification verticaux (3) sont installés, sont fixés avec des vis de montage direct (5) ou des vis avec des chevilles au niveau du raccord de plafond et de sol.

Détail E

Les angles de paroi doivent être exécutés selon le plan de détail E.

Détail F

Pour améliorer l'isolation phonique, il est possible d'installer une feuille d'isolation phonique (10) avec des agrafes en fil d'acier 25,4/11,1/1,8 mm sur un côté ou les deux côtés. Pour des raisons esthétiques ou pour la protection de la feuille d'isolation phonique, cette dernière peut être recouverte d'une plaque coupe-feu non combustible (11).

Détail G

Le détail G illustre le montage de la trappe de révision Promat® (12) conformément à AEAI n° 26288.

Le châssis doit être habillé de plaques PROMAXON® (2) sur tous les côtés. Les éventuels joints doivent être mastiqués avec (8) et/ou (9).

Trappe de révision Promat® type B, Dimensions standard

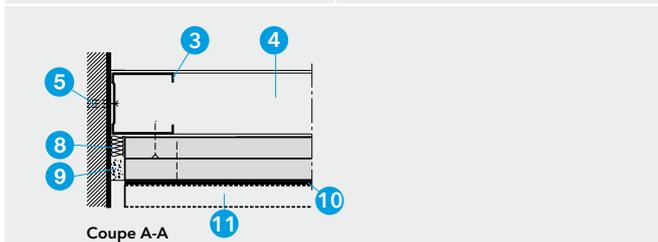
Dimension de passage a	Dimension extérieure du cadre b *
270 x 270 mm	380 x 380 mm
370 x 370 mm	380 x 480 mm
470 x 470 mm	580 x 580 mm
570 x 570 mm	680 x 680 mm
670 x 670 mm	780 x 780 mm

* Pattes de fixation sur la serrure et sur le côté opposé qui augmentent la dimension extérieure du cadre de 10 mm chacune (= + 20 mm)

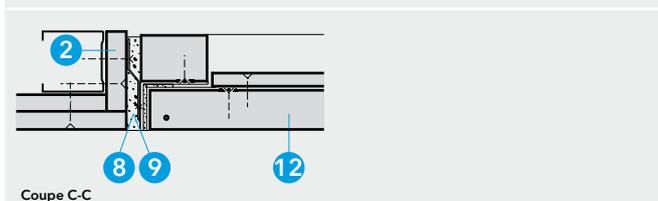
Dimensions spéciales sur demande

650 x 1450 mm	max. 760 x 1560 mm **
---------------	-----------------------

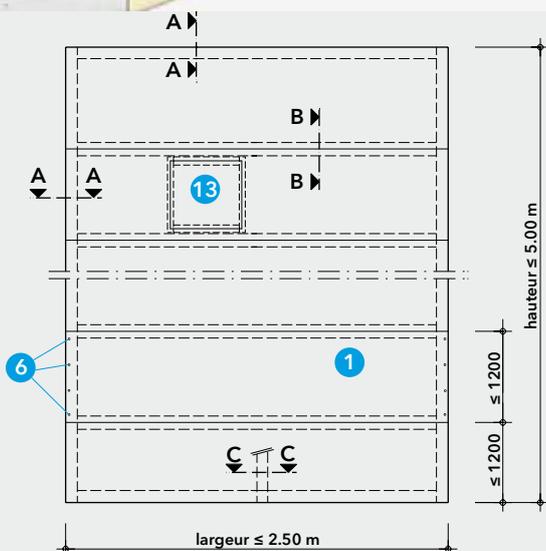
** Pattes de fixation tout autour qui augmentent la dimension extérieure du cadre de 10 mm chacune (= + 20 mm).



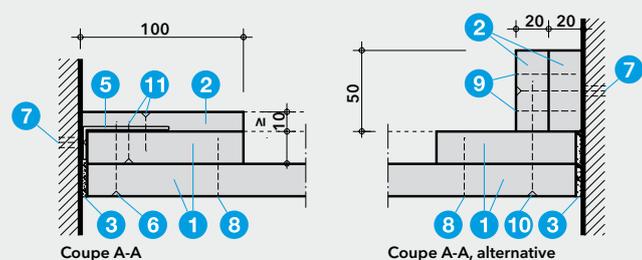
Détail F - Raccordement de paroi avec feuille d'isolation



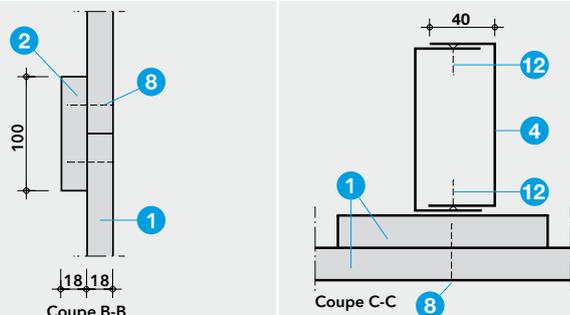
Détail G - Trappe de révision Promat® EI 30, type B



Détail A - Vue

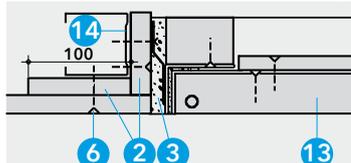


Détail B - Raccord mural



Détail C - Recouvrement de joint

Détail D - Alternative avec profils de rigidification



Détail E - Trappe de révision Promat® EI 30, type B

Données techniques

- 1 PROMAXON®-Typ A (d = 18 mm), plaque coupe-feu
- 2 Bandes PROMAXON®
- 3 Mastic prêt à l'emploi - Promat® ou mastic Promat®
- 4 Profilés de rigidification fixés au sol et au plafond selon calcul statique
- 5 Equerre en acier 50/20 x 0,7 mm
- 6 Vis Promat® 4622 3,5 x 45 mm, entraxe 250 mm
- 7 Vis de montage direct FN69 $\geq 7,5 \times 62$ mm, entraxe ≤ 500 mm, ou vis SPAX $\geq 4,5 \times 50$ mm avec cheville en plastique $\varnothing 6 \times 50$ mm
- 8 Vis Promat® 4622 3,5 x 35 mm, entraxe env. 200 mm ou agrafe en fil d'acier $l \geq 38$ mm, entraxe env. 150 mm
- 9 Vis Promat® 4622 3,5 x 35 mm, entraxe env. 250 mm ou agrafe en fil d'acier $l \geq 38$ mm, entraxe env. 250 mm
- 10 Vis Promat® 4623 4,2 x 75 mm, entraxe env. 250 mm ou agrafe en fil d'acier $l \geq 70$ mm, entraxe env. 250 mm
- 11 Vis Promat® 4624 3,5 x 25 mm, entraxe env. 250 mm
- 12 Vis Promat® 4624 3,5 x 25 mm, entraxe env. 500 mm
- 13 Trappe de révision Promat® EI 30, type B, page 24
- 14 Profilé CW ou UW 50/50 x 0,6 mm

N° d'attestation : N° AEAI 25331

Les avantages en un clin d'œil

- Épaisseur de paroi de seulement 36 mm
- Hauteur jusqu'à 5 m
- Largeur jusqu'à 2,50 m
- Montage d'un côté
- Montage de la trappe de révision prête au montage 450.12

Informations générales

La construction 150.42 est créée à base de plaques PROMAXON®-Type A spécialement fabriquées pour la Suisse.

Le traitement des joints de plaque avec du mastic n'est pas obligatoire pour remplir les conditions de la protection contre l'incendie. Pour la préparation des traitements de surface, les joints de plaque doivent être enduits avec le mastic prêt à l'emploi Promat® et équipés de bandes tissées courantes disponibles dans le commerce.

Détail A

Les dimensions maximales de la paroi de gaine technique sont disponibles dans le détail A. Les plaques PROMAXON® (1) sont montées en largeur et les joints recouverts avec des renforts à base de bandes PROMAXON® (2).

Détail B

En alternative, le raccord mural peut être exécuté avec ou sans cornières en tôle d'acier (5). L'exécution recommandée est celle avec des cornières en tôle d'acier (et notamment en cas de gaine technique de grande taille).

Le raccordement à des composants massifs a lieu avec du mastic prêt à l'emploi - Promat® (3) ou du mastic Promat®.

Détail C

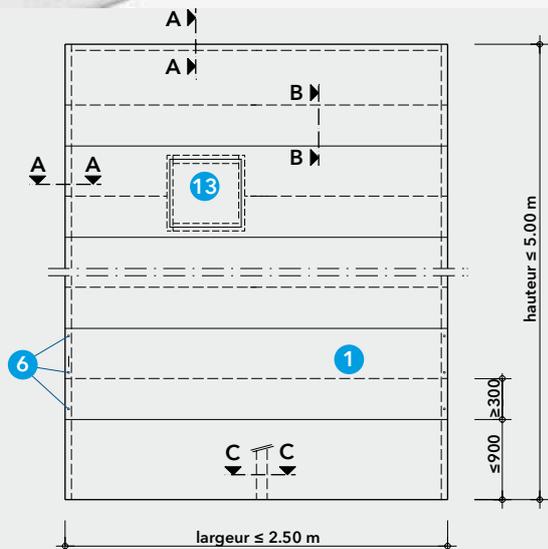
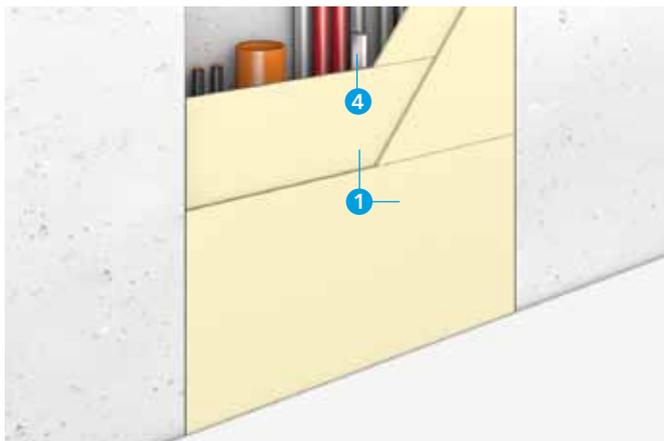
L'agrafage ou le vissage des plaques entre elles est représenté dans la vue de coupe B-B.

Détail D

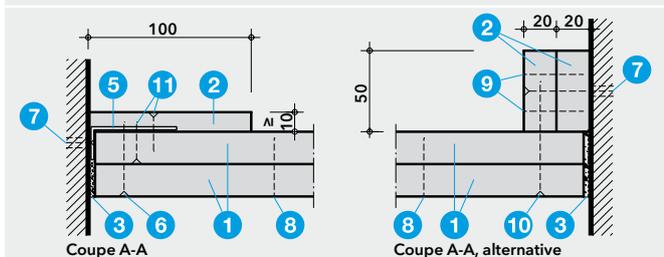
En cas d'exigences statiques, il est possible d'installer des profilés de rigidification (4) du côté gaine. Ces profilés doivent faire l'objet d'un calcul statique et sont fixés en conséquence au sol et au plafond, le vissage avec les plaques PROMAXON® (1) n'est pas autorisé.

Détail E

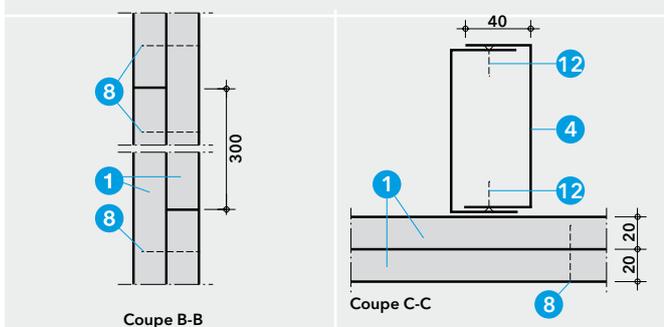
Le détail E illustre le montage de la trappe de révision Promat® (13) conformément à AEAI n° 26288. Il faut installer des doublages de plaques de PROMAXON® (2) de tous les côtés de l'ouverture. Les profilés CW ou UW (14) sont tout d'abord montés sur la sous-face, ils sont ensuite recouverts de plaques de PROMAXON® (2). Les éventuels joints doivent être mastiqués avec du mastic prêt à l'emploi Promat® ou du mastic Promat® (3).



Détail A - Vue

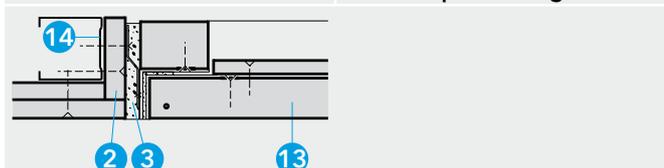


Détail B - Raccord mural



Détail C - Recouvrement de joint

Détail D - Alternative avec profils de rigidification



Détail E - Trappe de révision Promat® EI 30, type B

Données techniques

- 1 PROMAXON®-Typ A (EI 60, d = 2 x 15 mm), plaque coupe-feu (EI 90, d = 2 x 20 mm)
- 2 Bandes PROMAXON®
- 3 Mastic prêt à l'emploi - Promat® ou mastic Promat®
- 4 Profils de rigidification fixés au sol et au plafond selon calcul statique
- 5 Equerre en acier ≥ 50/20 x 0,7 mm
- 6 Vis Promat® 4622 3,5 x 45 mm, entraxe 250 mm
- 7 Vis de montage direct FN69 ≥ 7,5 x 62 mm, entraxe ≤ 500 mm, ou vis SPAX ≥ 4,5 x 50 mm avec cheville en plastique Ø 6 x 50 mm
- 8 Agrafe en fil d'acier EI 60 l = 28 mm, entraxe env. 150 mm
EI 90 l = 38 mm, entraxe env. 150 mm
ou vis Promat® 4622 EI 60 3,5 x 25 mm, entraxe env. 200 mm
EI 90 3,5 x 35 mm, entraxe env. 200 mm
- 9 Vis Promat® 4622 ou agrafe en fil d'acier l = 38 mm, entraxe env. 250 mm
- 10 Vis Promat® 4623 ou agrafe en fil d'acier l = 70 mm, entraxe env. 250 mm
- 11 Vis Promat® 4624 3,5 x 25 mm, entraxe env. 250 mm
- 12 Vis Promat® 4624 3,5 x 25 mm, entraxe env. 500 mm
- 13 Trappe de révision Promat® EI 30, type B, page 24
- 14 Profilé CW ou UW 50/50 x 0,6 mm

N° d'attestation : EI 60 N° AEAI 25334
EI 90 N° AEAI 25335

Les avantages en un clin d'œil

- Epaisseur de paroi de seulement 30 mm, ou 40 mm
- Hauteur jusqu'à 5 m
- Largeur jusqu'à 2,50 m
- Montage d'un côté
- Montage de la trappe de révision prête au montage 450.12

Informations générales

La construction 150.42 est créée à base de plaques PROMAXON®-Type A spécialement fabriquées pour la Suisse.

Le traitement des joints de plaque avec du mastic n'est pas obligatoire pour remplir les conditions de la protection contre l'incendie. Pour la préparation des traitements de surface, les joints de plaque doivent être enduits avec le mastic prêt à l'emploi Promat® et équipés de bandes tissées courantes disponibles dans le commerce.

Détail A

Les dimensions maximales de la paroi de gaine technique sont disponibles dans le détail A. Les plaques PROMAXON® (1) sont montées en largeur en décalant les joints de 300 mm.

Détail B

En alternative, le raccord mural peut être exécuté avec ou sans cornières en tôle d'acier (5). L'exécution recommandée est celle avec des cornières en tôle d'acier (et notamment en cas de gaine technique de grande taille).

Le raccordement à des composants massifs a lieu avec du mastic prêt à l'emploi - Promat® (3) ou du mastic Promat®.

Détail C

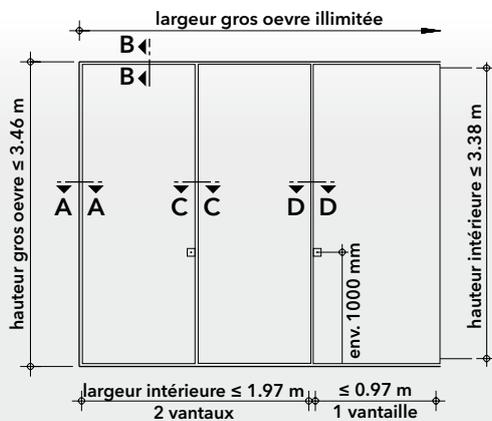
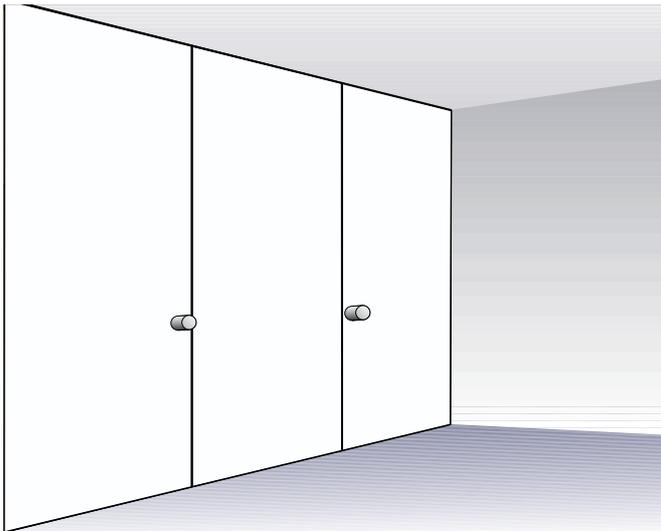
L'agrafage ou le vissage des plaques entre elles est représenté dans la vue de coupe B-B.

Détail D

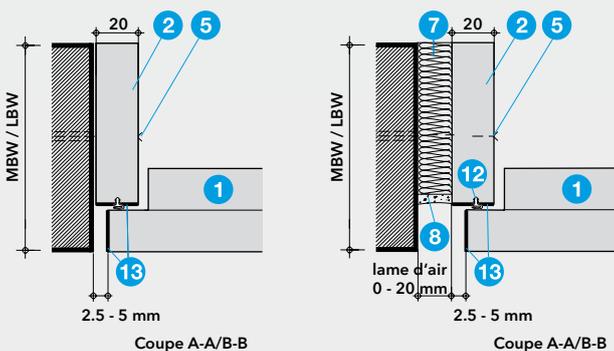
En cas d'exigences statiques, il est possible d'installer des profils de rigidification (4) du côté gaine. Ces profils doivent faire l'objet d'un calcul statique et sont fixés en conséquence au sol et au plafond, le vissage avec les plaques PROMAXON® (1) n'est pas autorisé.

Détail E

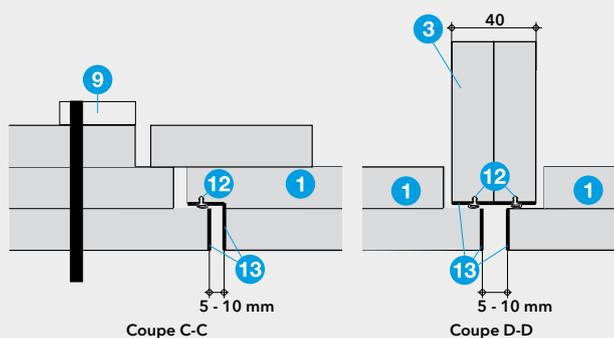
Le détail E illustre le montage de la trappe de révision Promat® (13) conformément à AEAI n° 26288. Installer des profils CW ou UW de tous les côtés de l'ouverture et des plaques PROMAXON® (2) dans le châssis. Les éventuels joints doivent être mastiqués avec du mastic prêt à l'emploi Promat® ou du mastic Promat® (3).



Détail A - Vue



Détail B - Raccord mural



Détail C - Coupe horizontale

Données techniques

- 1 Porte de révision Promat®, brute ou revêtue HPL, $d \geq 36$ mm
- 2 Cadre $\geq 20 \times 100$ mm
- 3 Montant central (2x20mm), $\geq 40 \times 100$ mm
- 4 Equerre en acier $\geq 93/93/40 \times 3$ mm
- 5 Vis de montage direct FN69 $\geq 7,5 \times 82$ mm, entraxe ≤ 500 mm, ou vis SPAX $\geq 4,5 \times 80$ mm avec cheville en plastique $\varnothing 6 \times 50$ mm
- 6 Entretoise PROMATECT®-H, env. 70×30 mm
- 7 Mousse coupe-feu PROMAFOAM®-C
- 8 PROMASEAL®-Mastic
- 9 Serrure à espagnolette, 3 points
- 10 Bandes, invisibles et réglables 3D
- 11 Protection antidégondage en acier inox Promat®
- 12 Joint silicone
- 13 Chant en plastique
- 14 Etiquette d'identification Promat®

N° d'attestation :	N° AEAI 24616
Dimension interne max. :	1 battant 970 x 3380 mm Amax. 3.28 m ²
	2 battants 1970 x 3380 mm Amax. 6.66 m ²

Les avantages en un clin d'œil

- Design aligné sur toute la surface
- lame d'air étroite
- Bandes invisibles
- Revêtement inflammable jusqu'à une épaisseur de 1,5 mm autorisé
- Montage en kit simple par des artisans locaux

Informations générales

Ces façades de colonnes montantes/armoires électriques ininflammables peuvent être mises en œuvre jusqu'à une hauteur de 3,38 m et une longueur infinie. Le montage est autorisé dans des cloisons de séparation massives ou légères et dans la construction Promat 150.10.

Détail A

Pour le montage dans des cloisons de séparation massives ou légères, il convient de se reporter au plan de détail A pour les dimensions maximales.

Il est possible d'installer un nombre d'éléments au choix les uns à côté des autres.

Concernant le montage dans la construction Promat, veuillez vous reporter au plan de détail I de la construction 150.10 pour les dimensions maximales.

Détail B

Lors du montage, on relie d'abord les composants du cadre (2) ou les montants (3) avec les équerres en acier (4). Puis, le cadre est fixé dans le support à l'aide de vis de montage direct (5) ou de vis et de chevilles. Pour maintenir une bonne distance et éviter la torsion du cadre, on utilise des entretoises (6) d'env. 70×30 mm d'épaisseurs différentes en PROMATECT®-H à hauteur des vis.

Le PROMAFOAM®-C (7) permet de créer une lame d'air jusqu'à 20 mm entre les composants normalisés et le cadre.

En fonction des exigences, il est également possible de réaliser une étanchéité supplémentaire avec du PROMASEAL®-Mastic (8).

Détail C

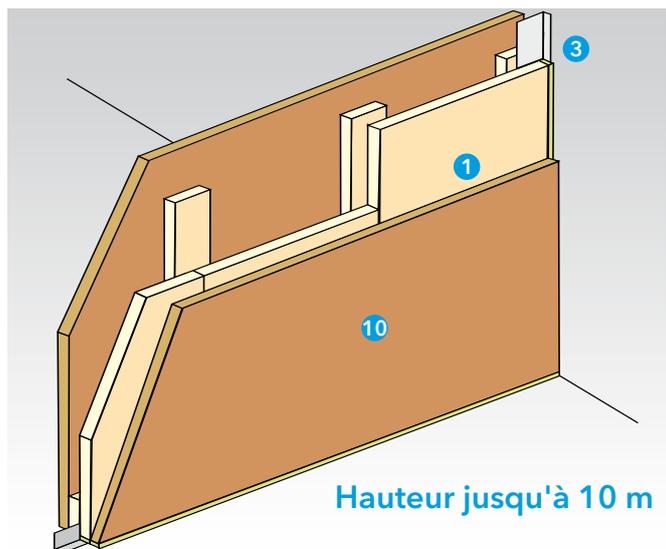
Les portes (1) sont montées avec des bandes masquées (10) sur les cadres (2) ou les montants (3). Il convient de fixer une protection antidégondage (11) supplémentaire par bande.

La serrure à espagnolette (9) est livrée avec une broche de section carrée, une tige avec 2 crochets, ainsi que deux gonds et une tôle de fermeture. Des poignées rotatives ou des cylindres avec douille combinée peuvent être rajoutés sur demande.

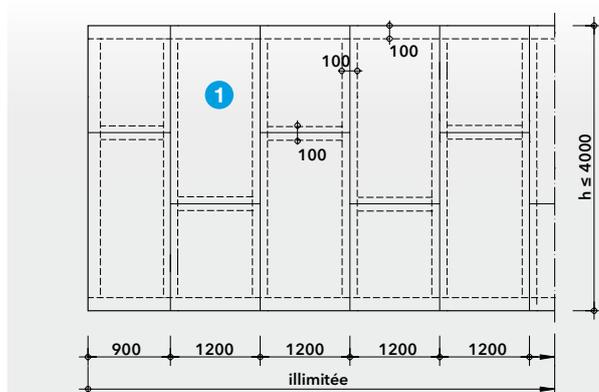
Les éléments d'isolation intégrés dans la porte réagissent aux gaz chauds à partir de 150 °C environ. Le joint en silicone intégré dans le cadre (12) crée une étanchéité contre la poussière, les courants d'air et la fumée froide ainsi qu'une isolation phonique.

Remarques importantes

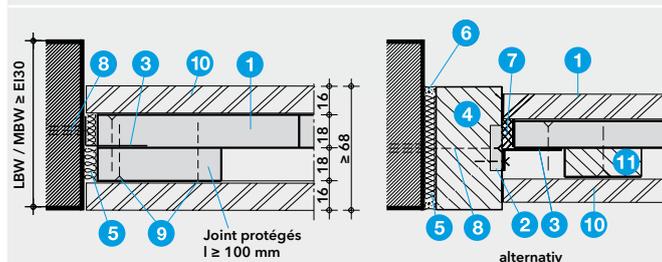
Pour plus de détails, veuillez vous adresser à notre service technique.



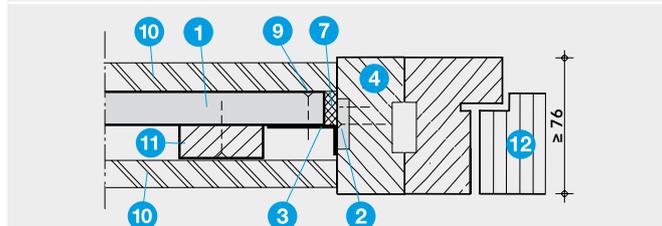
Hauteur jusqu'à 10 m



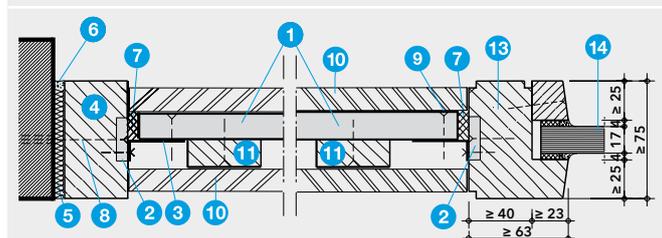
Détail A - Vue



Détail B - Raccord mural



Détail C - Raccord porte VSSM EI30



Détail D - Raccord vitrage EI 30

Données techniques

- 1 PROMAXON®-Type A (d = 18 mm), plaque coupe-feu
- 2 PROMAXON®-Type A (d = 10 mm), garnitures pour châssis
- 3 Equerre en acier 18/40/1
- 4 Profil de cadre chêne ≥ 40 x 75 mm
- 5 Laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000° C
- 6 PROMASEAL®-Mastic ou Promat®-SYSTEMGLAS-Silikon
- 7 Mastic coupe-feu PROMASEAL®-Mastic
- 8 Vis ≥ 6 x 100 mm avec cheville en plastique, entraxe ≤ 500 mm
- 9 Vis Promat® 4622 3,5 x 35, entraxe env. 300 mm
- 10 Panneau d'aggloméré d ≥ 16 mm, resp. * plaque ininflammable
- 11 Lamelle épicea ≥ 19 x 50 mm ou PROMAXON®-Type A, d ≥ 18 mm
- 12 Porte par ex. VSSM
- 13 Profil de cadre chêne ≥ 40 x 75 mm, selon constr. 485.10
- 14 Vitrages Promat® avec cadre de bois construction 485.10 ou 485.10S

N° d'attestation : N° AEAI 17414

Les avantages en un clin d'œil

- Hauteur jusqu'à 10,00 m avec montants
- Revêtement en panneaux agglomérés ou en plaques ininflammables
- Au choix combinaison de verre et de remplissages borgnes pour le jambage
- Possibilité d'intégration des portes par ex. VSSM

Informations générales

La classification EI 30 est valable indépendamment du côté exposé à l'incendie. Le profil du cadre est réalisé en chêne contreplaqué revêtu d'une couche d'abouté.

Détail A

Les dimensions maximales de la cloison peuvent être consultées dans le détail A.

Détail B

Au niveau du raccord à la construction massive, la plaque PROMAXON® est agrafée ou vissée à la protection des joints (1), puis isolée avec de la laine minérale (5).

Alternativement, il est possible de réaliser ce raccord à l'aide du profilé de cadre (4) et du mastic coupe-feu PROMASEAL®-Mastic (7). Le montage de la paroi se fait conformément au détail D. La cloison est en outre revêtue de panneaux d'agglomérés (10) ou de plaques ininflammables, par ex. SUPALUX®-M.

Détail C

L'association est réalisée selon les indications du fabricant de porte. Installer une bande PROMAXON® (2) dans le profilé de cadre. La bande est sécurisée au moyen de la cornière en acier (3). Le montage de la paroi se fait conformément au détail D.

Détail D

L'installation de la paroi se fait en 2 étapes. D'abord, il faut monter les bandes PROMAXON® (2) sur le cadre (4) à l'aide des équerrés d'acier (3). Puis, il faut visser les plaques PROMAXON® (1) sur les équerrés d'acier et appliquer du mastic coupe-feu PROMASEAL®-Mastic (7) sur les raccords.

Alternativement, il est possible de réaliser le raccord à la construction massive à l'aide de joints protégés (1) et de laine minérale (5) conformément au détail B.

Cette structure de base permet de garantir l'étanchéité à la fumée. La deuxième étape consiste à accrocher les panneaux d'agglomérés (10) aux plaques PROMAXON®. La sous-construction des panneaux en aggloméré doit être réalisée en épicea (11).

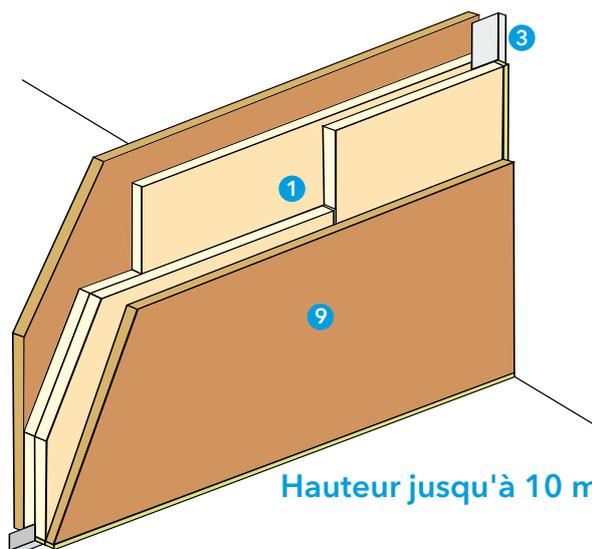
Si l'incombustibilité est exigée, la sous-construction doit être réalisée en plaques PROMAXON®.

Le montage des vitres coupe-feu est décrit dans le cahier 5, constructions 485.10 et 485.10S.

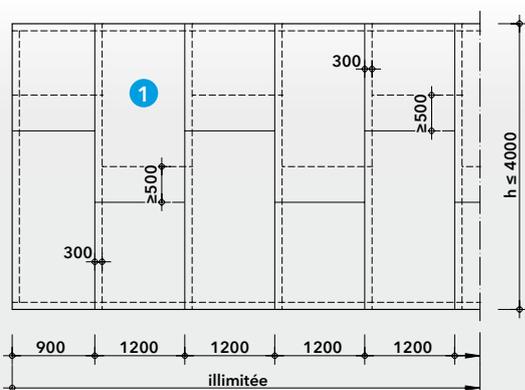
Remarques importantes

Si la construction fait l'objet d'exigences supplémentaires (par ex. isolation acoustique/thermique, humidité), veuillez consulter notre service technique.

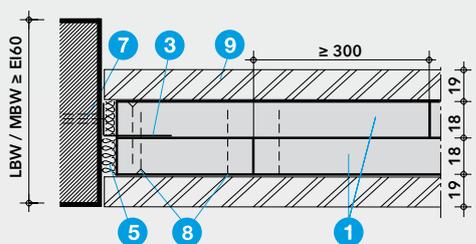
* En cas d'exigence "d'incombustibilité", la pos. 10 doit être réalisée avec des plaques coupe-feu ininflammables, par ex. SUPALUX®-M.



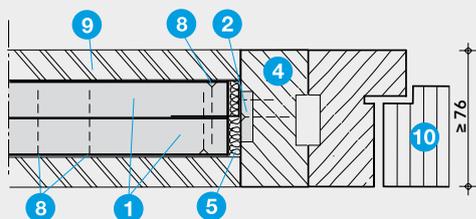
Hauteur jusqu'à 10 m



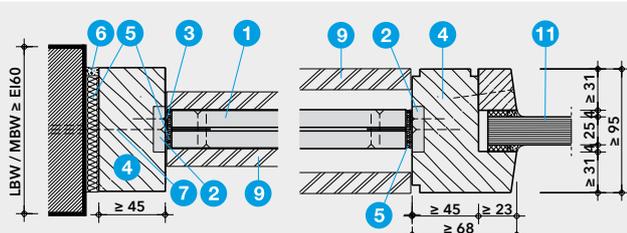
Détail A - Vue



Détail B - Raccord mural



Détail C - Raccord porte VSSM EI30



Détail D - Raccord vitrage EI 60

Données techniques

- 1 PROMAXON®-Type A (d = 18 mm), plaque coupe-feu
- 2 PROMAXON®-Type A (d = 10 mm), garnitures pour châssis
- 3 Equerre en acier 18/40/1
- 4 Profil de cadre chêne ≥ 45 x 95 mm
- 5 Laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000° C
- 6 PROMASEAL®-Mastic ou Promat®-SYSTEMGLAS-Silikon
- 7 Vis ≥ 6 x 100 mm avec cheville en plastique, entraxe ≤ 500 mm
- 8 Vis Promat® 4622 3,5 x 35, entraxe env. 300 mm
- 9 Panneau d'aggloméré d ≥ 19 mm, resp. * plaque ininflammable
- 10 Porte par ex. VSSM, RWD Schlatter AG
- 11 Construction Promat® 485.10 ou 485.10S

N° d'attestation : N° AEAI 15579

Les avantages en un clin d'œil

- Hauteur jusqu'à 10,00 m avec montants
- Revêtement en panneaux agglomérés ou en plaques ininflammables
- Au choix combinaison de verre et de remplissages borgnes pour le jambage
- Possibilité d'intégration des portes par ex. VSSM ou RWD Schlatter AG

Informations générales

La classification EI 60 est valable indépendamment du côté exposé à l'incendie. Le profil du cadre est réalisé en chêne contreplaqué revêtu d'une couche d'abouté.

Détail A

Les dimensions maximales de la cloison peuvent être consultées dans le détail A.

Détail B

Le raccord de paroi peut également être réalisé avec ou sans cadre en bois (4). Le raccordement à des éléments de construction massifs se fait avec de la laine minérale (5). L'agrafage, resp. le vissage des éléments entre eux est illustré dans le détail B.

La cloison est en outre revêtu de panneaux d'agglomérés (9) ou de plaques ininflammables, par ex. SUPALUX®-M.

Détail C

L'association est réalisée selon les indications du fabricant de porte. Installer une bande PROMAXON® (2) dans le profilé de cadre. La bande est sécurisée au moyen de la cornière en acier (3). Le montage de la paroi a lieu selon le détail B.

Détail D

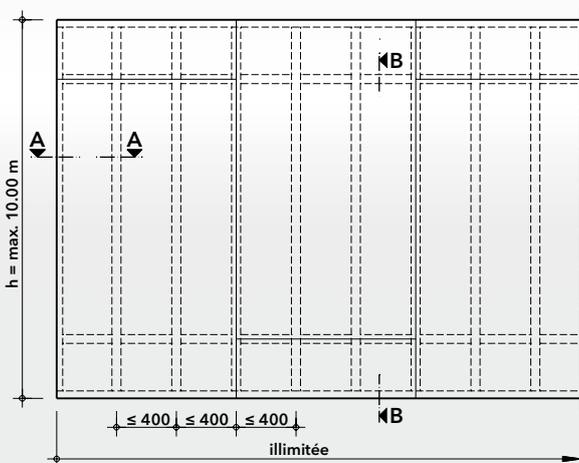
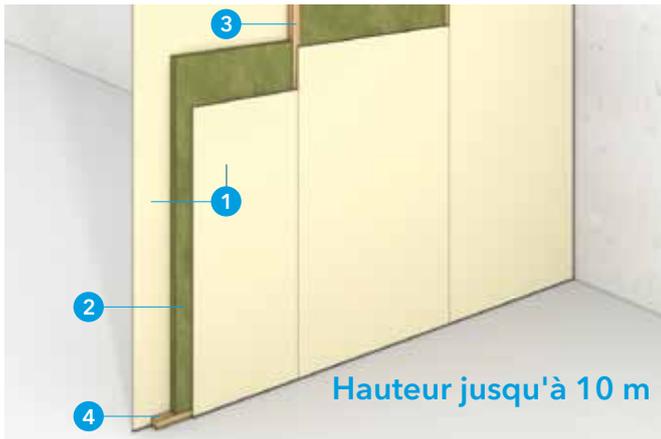
La structure du remplissage borgne se réalise en 2 étapes. D'abord, il faut monter les bandes PROMAXON® (2) avec la cornière en acier (3) sur le cadre-bloc (4) (détail C). Les plaques PROMAXON® (1) sont vissées à la cornière en acier et les orifices de raccordement étanchéifiés à la laine minérale (5). Cette structure de base permet de garantir l'étanchéité à la fumée.

La deuxième étape consiste à accrocher les panneaux d'agglomérés (9) aux plaques PROMAXON®. Une éventuelle substructure de panneaux d'agglomérés accrochés, resp. de plaques coupe-feu ininflammables doit également être réalisée en version ininflammable. Le montage des vitres coupe-feu est décrit dans le cahier 5, construction 485.10 et 485.10S.

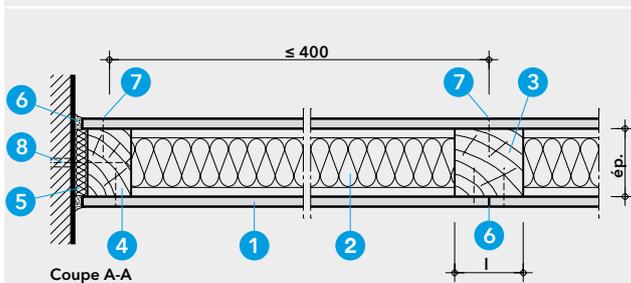
Remarques importantes

Si la construction fait l'objet d'exigences supplémentaires (par ex. isolation acoustique/thermique, humidité), veuillez consulter notre service technique.

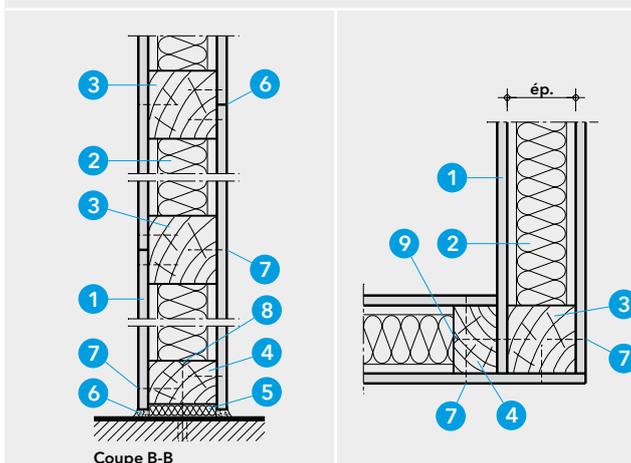
* En cas d'exigence "d'incombustibilité", la pos. 9 doit être réalisée avec des plaques coupe-feu ininflammables, par ex. SUPALUX®-M.



Détail A - Vue



Détail B - Coupe horizontale



Détail C - Raccord de sol

Détail D - Formation d'angle

Données techniques

- 1 PROMAXON®-Type A ($d \geq 8$ mm ou $d \geq 10$ mm), plaque coupe-feu
- 2 Laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000 °C, $d \geq 50$ mm, densité brute ≥ 50 kg/m³,
- 3 Montants en bois, voir tableau
- 4 Poutres et bois de cadre, section $\geq 35 \times 55$ mm
- 5 Laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000 °C
- 6 Mastic Promat®
- 7 Vis Promat® 4622 3,5x45, entraxe env. 250 mm, ou agrafe en fil d'acier $l \geq 44$ mm ou clous pour plaque GK 22 x 42 mm
- 8 Cheville en plastique avec vis M6, entraxe env. 500 mm
- 9 Vis Spax $\geq 6 \times 90$, entraxe env. 400 mm

N° d'attestation : N° AEAI 15128 hauteur jusqu'à 4 m
N° AEAI 25041 hauteur jusqu'à 10 m

Les avantages en un clin d'œil

- Revêtement monocouche fin à surface rigide
- Passages de câbles et de tubes, prises électriques également possibles
- Hauteur jusqu'à 4 m, revêtement fin avec PROMAXON®, $d \geq 8$ mm
- Hauteur de 4 - 10 m, revêtement fin avec PROMAXON®, $d \geq 10$ mm
- Possibilité d'intégration des portes coupe-feu

Informations générales

Les parois à madriers (3) d'épicéa peuvent être fabriquées en exécution légère, en utilisant des plaques coupe-feu PROMAXON® (1). S'il faut s'attendre à des flexions de dalles d'étage, le raccord de plafond doit être réalisé de manière à lui permettre de glisser. La fixation de charges lourdes sur console doit se faire en vissant des vis à bois sur les montants.

Détail A

La cloison non portante peut être réalisée en n'importe quelle largeur de paroi en bois de épicéa contreplaqué (FK II). Les dimensions autorisées sont disponibles dans le tableau suivant.

	Cloison		Dimension des montants en épicéa contreplaqué (FK II)		
	Hauteur	Épaisseur de paroi	Épaisseur d	Largeur b	Raidisseur
PROMAXON®, $d \geq 10$ mm	$\leq 3,00$ m	≥ 71 mm	≥ 55 mm	≥ 55 mm	2
	$\leq 4,00$ m	≥ 71 mm	≥ 55 mm	≥ 55 mm	3
	$\leq 5,00$ m	≥ 115 mm	≥ 95 mm	≥ 45 mm	3
	$\leq 6,00$ m	≥ 130 mm	≥ 110 mm	≥ 45 mm	4
	$\leq 7,00$ m	≥ 150 mm	≥ 130 mm	≥ 45 mm	4
	$\leq 8,00$ m	≥ 170 mm	≥ 150 mm	≥ 45 mm	5
	$\leq 9,00$ m	≥ 185 mm	≥ 165 mm	≥ 45 mm	5
	$\leq 10,00$ m	≥ 205 mm	≥ 185 mm	≥ 45 mm	5

Détails B et C

L'entraxe des montants en bois est de ≤ 400 mm.

La fixation aux éléments de construction massifs se fait au moyen de vis et de chevilles en plastique (8).

Les plaques PROMAXON® (1) sont agrafées ou vissées directement aux montants en bois.

Les bouts de plaque verticaux sont disposés sur les montants en bois et les bouts de plaque horizontaux sécurisés au moyen de traverses en bois. Tous les joints sont garnis de mastic Promat®. Pour la préparation des traitements de surface, les bouts de plaque sont armés de rubans de tissu disponibles dans le commerce.

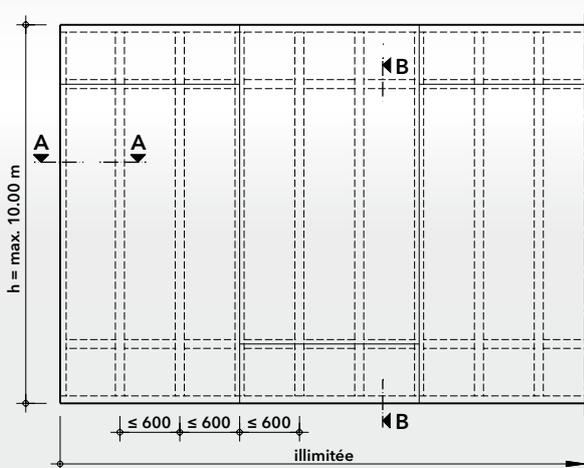
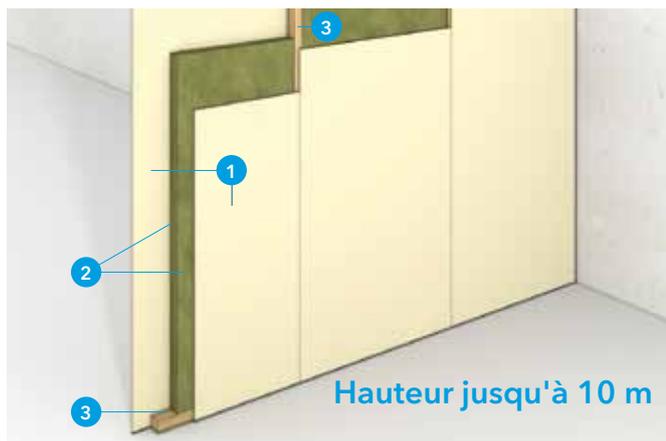
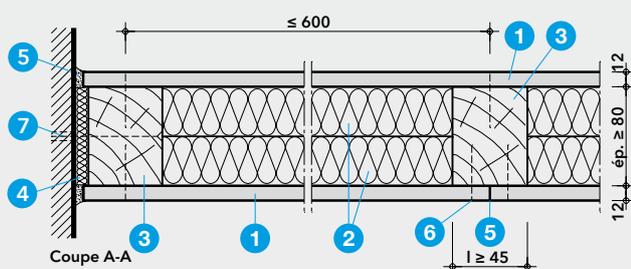
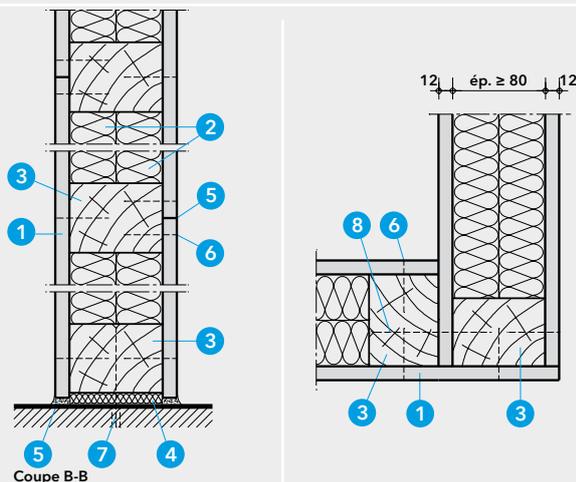
Détails sur demande pour le montage de prises électriques et le passage de câbles et de tubes.

Détail D

Les coins de paroi peuvent être exécutés selon le plan de détail D.

Remarques importantes

Si la construction fait l'objet d'exigences supplémentaires (par ex. isolation acoustique/thermique, humidité), veuillez consulter notre service technique.


Détail A - Vue

Détail B - Coupe horizontale

Détail C - Raccord de sol
Détail D - Formation d'angle

Données techniques

- 1 PROMAXON®-Type A ($d \geq 12$ mm), plaque coupe-feu
- 2 Laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000 °C, $d \geq 2 \times 40$ mm, densité brute ≥ 40 kg/m³,
- 3 Montants en bois, dimensions selon tableau
- 4 Laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000 °C
- 5 Mastic Promat®
- 6 Vis Promat® 4622 3,5×35, entraxe env. 250 mm, ou agrafe en fil d'acier ≥ 38 mm, entraxe ≤ 100 mm
- 7 Cheville en plastique S8, vis $\varnothing 6$ mm, ≥ 100 mm, entraxe ≤ 500 mm
- 8 Vis Spax $\geq 6 \times 90$, entraxe env. 400 mm

N° d'attestation : N° AEAI 15127

Les avantages en un clin d'œil

- Hauteur jusqu'à 10 m
- Revêtement fin à surface rigide et parfaite
- Montants en bois de sapin contreplaqué FK II
- Exécution sèche monocouche à prix avantageux
- Possibilité d'intégration des portes coupe-feu

Informations générales

Les parois à madriers (3) d'épicéa peuvent être fabriquées en exécution légère, en utilisant des plaques coupe-feu PROMAXON® (1). S'il faut s'attendre à des flexions de dalles d'étage, le raccord de plafond doit être réalisé de manière à lui permettre de glisser. La fixation de charges lourdes sur console doit se faire en vissant des vis à bois sur les montants.

Détail A

La cloison non portante peut être réalisée en n'importe quelle largeur de paroi en bois de épicéa contreplaqué (FK II). Les dimensions autorisées sont disponibles dans le tableau suivant.

Cloison	Dimension des montants en épicéa contreplaqué (FK II)			
	Hauteur	Epaisseur de parois	Epaisseur d	Largeur b
≤ 3,00 m	≥ 104 mm	≥ 80 mm	≥ 45 mm	2
≤ 4,00 m	≥ 104 mm	≥ 80 mm	≥ 45 mm	3
≤ 5,00 m	≥ 119 mm	≥ 95 mm	≥ 45 mm	3
≤ 6,00 m	≥ 134 mm	≥ 110 mm	≥ 45 mm	4
≤ 7,00 m	≥ 154 mm	≥ 130 mm	≥ 45 mm	4
≤ 8,00 m	≥ 174 mm	≥ 150 mm	≥ 45 mm	5
≤ 9,00 m	≥ 189 mm	≥ 165 mm	≥ 45 mm	5
≤ 10,00 m	≥ 209 mm	≥ 185 mm	≥ 45 mm	5

Détails B et C

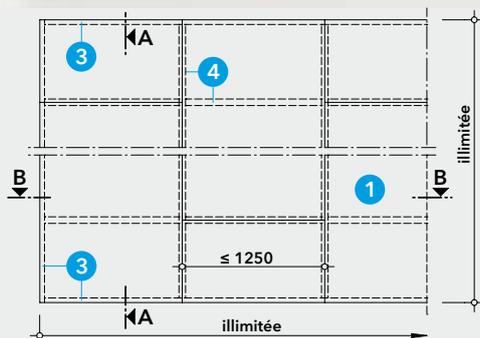
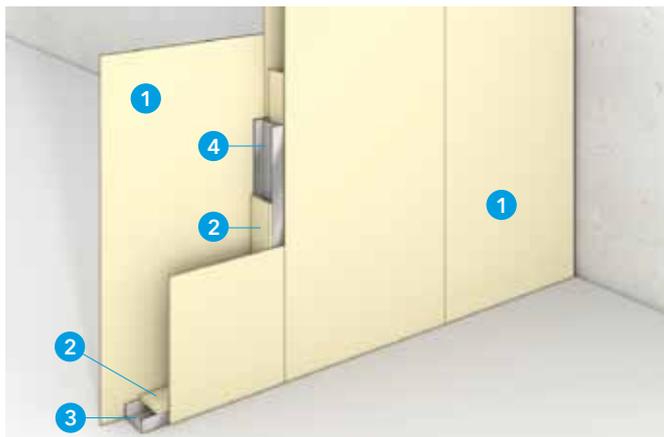
L'entraxe des montants en bois est de ≤ 600 mm et les profils raidisseurs ne doivent pas excéder l'entraxe maximal de $a = 2,50$ m. Les dimensions des bois horizontaux (3) au sommet et au pied des parois doivent être choisies en fonction des exigences de construction. La fixation aux éléments de construction massifs se fait au moyen de vis et de chevilles en plastique (7).

Les plaques PROMAXON® (1) sont agrafées ou vissées directement aux montants en bois.

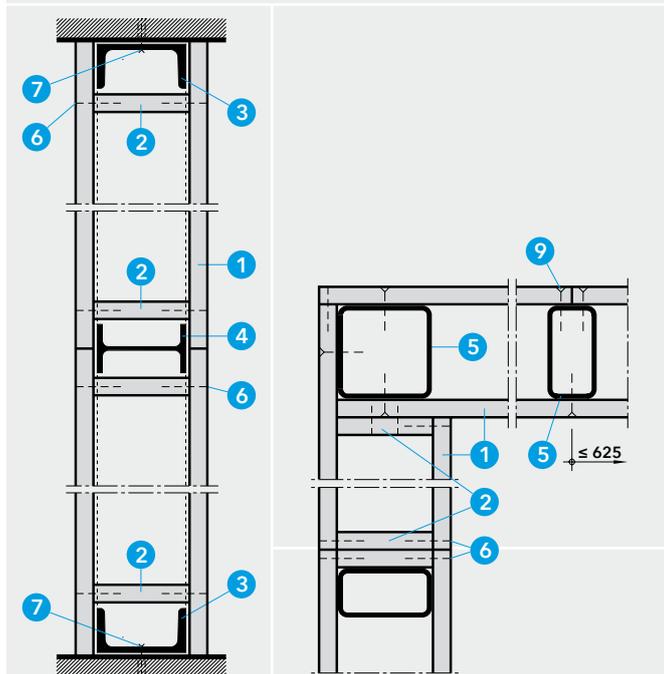
Les abouts de plaque verticaux sont disposés sur les montants en bois et les abouts de plaque horizontaux sécurisés au moyen de traverses en bois. Tous les joints sont garnis de mastic Promat®. Pour la préparation des traitements de surface, les abouts de plaque sont armés de rubans de tissu disponibles dans le commerce. Détails sur demande pour le montage de prises électriques et le passage de câbles et de tubes.

Détail D

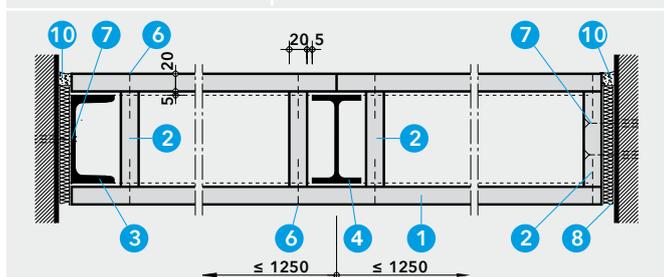
Les coins de paroi peuvent être exécutés selon le plan de détail D.



Détail A - Dimensions



Détail B - Coupe verticale Détail C - Formation d'angle, variante avec profils creux en acier



Détail D - Coupe horizontale

Données techniques

- 1 PROMATECT®-H (d = 20 mm), plaque coupe-feu
- 2 Bandes PROMATECT®-H, d = 20 mm
- 3 Profil U en acier ≥ 100 mm, selon statique
- 4 Profil I en acier ≥ 100 mm, selon statique
- 5 Profil creux en acier, selon statique
- 6 Vis Promat® 4625 3,9 x 55 mm, entraxe 150 mm ou agrafe en fil d'acier l = 50 mm, entraxe env. 100 mm
- 7 Cheville métallique avec vis, selon statique ≥ M6
- 8 Laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000 °C
- 9 Vis, autotaraudeuse
- 10 Mastic Promat®

N° d'attestation : N° AEAI 5263

Les avantages en un clin d'œil

- Application REI 90 sous forme de mur porteur en construction sèche
- Hauteur et largeur de paroi au choix (selon statique)
- Résistant à l'humidité

Informations générales

La construction 450.81 est créée à base de plaques PROMATECT®-H spécialement fabriquées pour la Suisse.

La paroi en charpente d'acier REI 90 peut être exécutée comme cloison portante ou non portante.

Détails se rapportant à l'objet pour le montage de vitrages coupe-feu, sur demande.

Détail A

L'application REI 90 s'applique à toutes les largeurs et hauteurs de paroi. Les justificatifs statiques doivent être fournis par le planificateur en tenant compte des prescriptions techniques de construction.

Détail B

Les raccords avec des composants massifs doivent être réalisés conformément aux dispositions de la norme DIN 18 800. On utilise généralement des profilés en acier en U (3) pour le raccordement au sol ou au plafond. La fixation sur le composant massif a lieu avec des chevilles métalliques et des vis (7) conformément au calcul statique.

L'habillage PROMATECT®-H (1) est fixé avec des vis de construction rapide ou des agrafes en fil d'acier (6) dans les bandes (2).

Détail C

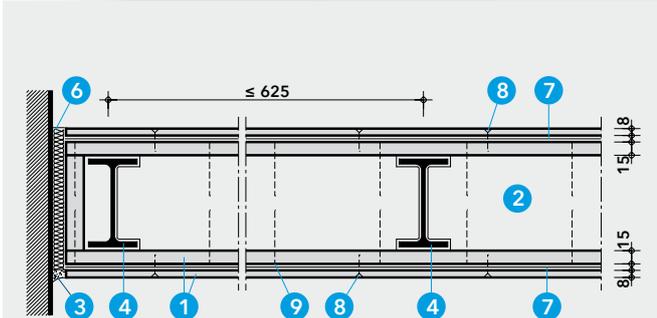
Il est également possible d'utiliser des profilés creux en acier (5) en alternative aux profilés I en acier (4). Dans ce cas, la distance entre les profilés creux en acier verticaux est limitée à 625 mm (dimensionnement selon calcul statique). Dans la mesure où l'épaisseur de paroi des profilés creux en acier l'autorise, il est possible de fixer l'habillage PROMATECT®-H (1) directement à l'aide de vis autoforeuses (9). Dans le cas contraire, il faut installer des bandes PROMATECT®-H (2) pour la fixation. Le raccordement des profilés creux en acier (5) au plafond ou au sol a lieu à l'aide de cornières en tôle d'acier ou de plaques de plafond ou de sol.

L'angle représenté peut être réalisé avec des profilés I en acier (4). Autres détails sur la création de coins avec des angles au choix sur demande.

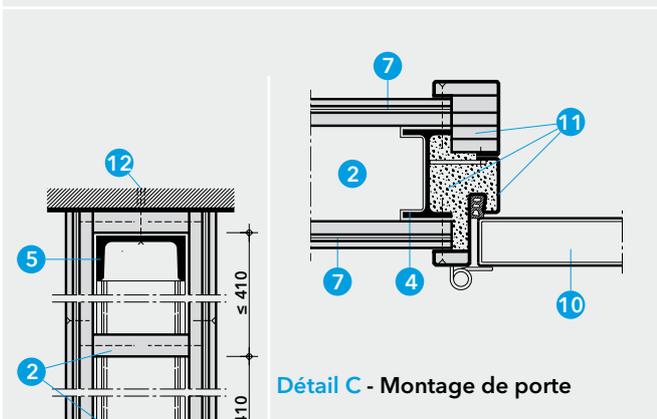
Détail D

La distance entre les profilés en acier verticaux s'élève à ≤ 1,25 m et doit être mesurée par voie statique. En alternative, le raccordement mural peut être réalisé avec des profilés en acier en U (3) ou des bandes PROMATECT®-H (2).

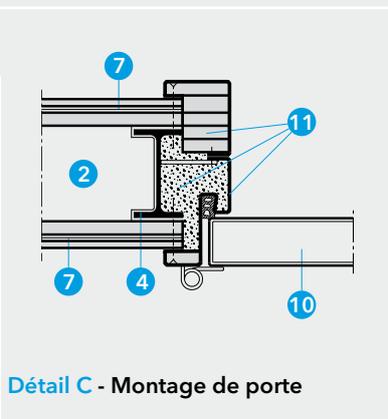
Pour améliorer les caractéristiques d'isolation thermique ou phonique, il est possible d'installer de la laine minérale ininflammable dans la partie creuse de la paroi.



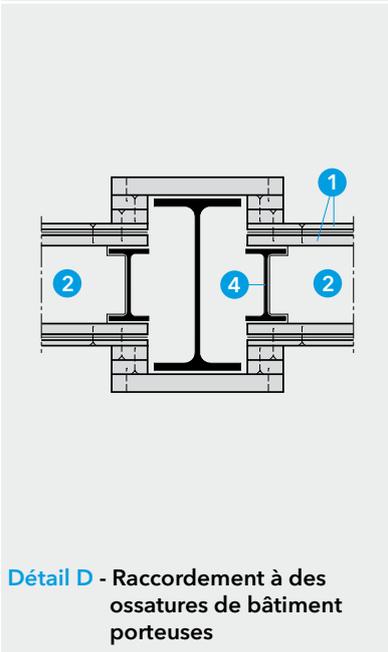
Détail A - Coupe horizontale



Détail B - Coupe verticale



Détail C - Montage de porte



Détail D - Raccordement à des ossatures de bâtiment porteuses

Données techniques

- 1 PROMATECT®-H (d = 8 + 15 mm), plaque coupe-feu
- 2 Traverse PROMATECT®-H, d = 25 mm
- 3 Mastic Promat®
- 4 Profil I en acier, selon statique
- 5 Profil U en acier, selon statique
- 6 Laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000 °C
- 7 Tôle d'acier, galvanisée, d = 0,75 mm, vissée et collée avec l'adhésif K84 Promat®, recouvrement de joint 200 mm
- 8 Vis Promat® 4624 3,5 x 25 mm
- 9 Vis Promat® 4623 4,2 x 75 mm, ou Agrafe en fil d'acier l = 70 mm
- 10 Porte coupe-feu selon homologation AEAI
- 11 Huisserie de porte, montage selon homologation AEAI
- 12 Cheville métallique avec vis, selon statique

N° d'attestation : ABP-3255/1459-MPA BS

Les avantages en un clin d'œil

- Application REI 90 sous forme de mur porteur en construction sèche
- Selon l'épaisseur de revêtement :
 - paroi coupe-feu REI 90 à REI 240 minutes
 - cloison complexe REI 180
- Grande portance et résistance mécanique élevée

Informations générales

La construction 450.90 est créée à base de plaques PROMATECT®-H spécialement fabriquées pour la Suisse.

La paroi coupe-feu en acier à ossature porteuse remplit toutes les exigences relatives à la surveillance des chantiers et peut aussi bien être utilisée à l'intérieur des bâtiments qu'entre des bâtiments en affilée.

La classification REI 90 s'applique à toutes les largeurs et hauteurs de paroi.

Les justificatifs statiques doivent être fournis par le planificateur en tenant compte des prescriptions techniques de construction. La paroi coupe-feu a fait l'objet d'un test de charge excentrique et de résistance aux chocs selon DIN 4102-3.

Pour l'exécution comme cloison complexe et pour les constructions à durée de résistance au feu de 240 minutes, veuillez demander une fiche de construction détaillée.

Pour améliorer les caractéristiques d'isolation thermique ou phonique, il est possible d'installer de la laine minérale ininflammable dans la partie creuse de la paroi.

Sur demande, nous pouvons fournir des détails spécifiques à l'objet pour le montage de vitrages coupe-feu en classe de résistance au feu EI 90.

Détails A et B

La plaque intérieure PROMATECT®-H (1) se fixe sur les traverses PROMATECT®-H (2) au moyen d'agrafes en fil d'acier ou de vis (9). En principe, le revêtement ne se fixe pas sur les profils en acier (4). La deuxième couche de plaques est agrafée ou vissée à la première, les bouts devant être décalés d'une demi-largeur de plaque.

Le revêtement en tôle d'acier (7) peut être disposé entre ou sur les plaques PROMATECT® (1).

Le raccord de paroi latéral peut être exécuté comme raccord libre sans fixation (détail A). Les profils en acier (4) et (5) doivent être fixés au plafond et au sol selon les règles de la statique (détail B).

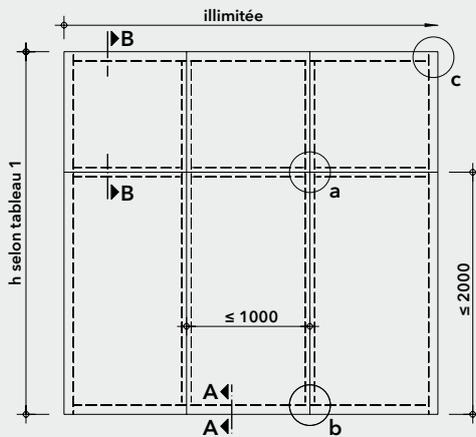
Détail C

Des ouvertures dans les parois coupe-feu ne sont pas autorisées ; elles peuvent l'être dans les parois coupe-feu intérieures si l'utilisation du bâtiment l'exige. Les ouvertures doivent être munies de fermetures réfractaires à fermeture automatique.

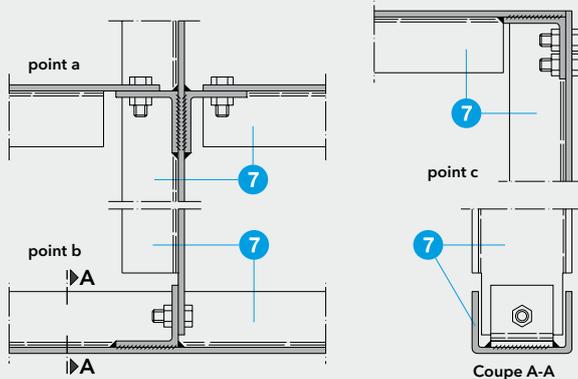
Des portes coupe-feu (10) avec ou sans vitrage peuvent être montées dans la paroi coupe-feu décrite ici. Les détails de construction relatifs au montage doivent être consultés dans l'homologation AEAI.

Détail D

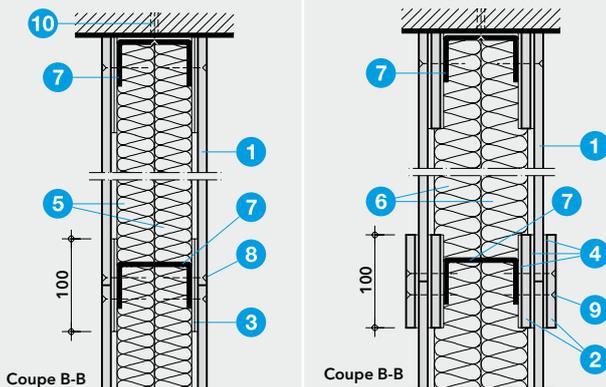
Le raccordement de la paroi coupe-feu aux profils en acier de l'ossature porteuse du bâtiment peut être réalisé comme illustré dans le plan de détail D. Le profil de l'ossature porteuse doit être revêtu en fonction de la valeur U/A (v. construction 415).



Détail A - Vue



Détail B - Constructions métalliques



Détail C - Paroi coupe-feu REI 90

Détail D - Cloison complexe

Données techniques

- 1 DURASTEEL® (d = 9,5 mm), plaque coupe-feu
- 2 Bandes DURASTEEL®, d = 9,5 mm
- 3 Toison Promat®, d ≥ 2 x 3 mm, collée avec adhésif K84 Promat®, alternative bandes PROMATECT®-H, d = 6 mm, b = 100 mm
- 4 Toison Promat®, d ≥ 3 mm, collée avec adhésif K84 Promat®
- 5 Laine minérale (RF1) ≥ 1000 °C, densité brute ≥ 150 kg/m³, d = 2x40 mm
- 6 Laine minérale (RF1) ≥ 1000 °C, densité brute ≥ 150 kg/m³, d = 2x50 mm
- 7 Profilés U selon calcul statique et/ou tableau 1
- 8 Vis autotaraudeuse 6,0 x 45, entraxe env. 250 - 300 mm
- 9 Vis autotaraudeuse 6,0 x 50, entraxe env. 250 - 300 mm
- 10 Cheville métallique avec vis (≥ M10, entraxe ≤ 500 mm)

N° d'attestation : REI 90 N° AEA1 15 580 Paroi coupe-feu
REI 180 N° AEA1 15 581 Cloison complexe

Les avantages en un clin d'œil

- Application REI 90 ou REI 180 sous forme de mur porteur
- Résistance mécanique élevée du panneau DURASTEEL®
- Démontable et déplaçable
- Faible poids, faible épaisseur de paroi

Informations générales

Les constructions 450.91/92 sont créées à base de plaques DURASTEEL® spécialement fabriquées pour la Suisse.

La classification REI 90 et/ou REI 180 vaut pour les hauteurs de paroi selon le tableau 1. Pour satisfaire aux exigences de la prévention incendie on utilisera les profilés minimum qui y figurent. La preuve de stabilité statique doit être apportée par le planificateur compte tenu des normes applicables. Le dimensionnement s'opère selon la norme applicable compte tenu des dimensions minimales du profilé.

Détail A

La largeur b des parois est illimitée. La distance des profilés en acier verticaux est de ≤ 1000 mm; les profilés horizontaux sont à disposer à intervalle de ≤ 2000 mm. Les panneaux DURASTEEL® sont aboutés de manière générale aux profilés en acier.

Détail B

La construction métallique est établie selon les normes applicables. Les assemblages des profilés en U en acier sont soudés et/ou vissés en conséquence. Les détails indiquent des possibilités d'assemblage utilisant des équerres en acier.

Détail C

Le détail C montre en coupe la structure de la paroi coupe-feu REI 90. La fixation au sol et au plafond s'opère avec des chevilles métalliques et des vis (10). Les joints de panneau sur les profilés en U en acier sont doublés de bandes Toison-Promat® (3) (alternative PROMATECT®-H). Le revêtement DURASTEEL® est fixé avec des vis (8) dans les profilés en U. Pour une configuration supplémentaire des surfaces on peut par ex. visser des panneaux PROMATECT®-H sur les panneaux DURASTEEL®.

Détail D

Le détail D montre en coupe la structure d'une cloison de séparation complexe REI 180.

Les joints de panneau sur les profilés en U en acier sont revêtus à l'intérieur et à l'extérieur avec des panneaux DURASTEEL® (2). Entre les couches DURASTEEL® ainsi que sur les profilés en U en acier se trouve une bande Toison Promat® (4).

Tableau 1

Hauteur de paroi h	Largeur b	Dim. minimales du profil, vertical 7
≤ 5,00 m	∞	[80/50 x 5,0 mm
≤ 8,00 m	∞	[140/60 x 6,0 mm
≤ 10,00 m	∞	[180/70 x 8,0 mm
≤ 15,00 m	∞	[160/90 x 8,0 mm

Valorisation de la contrainte d'utilisation restreinte de l'élancement ≤ 25%

Remarques concernant la mise en œuvre de DURASTEEL® voir Fiche technique.



Données techniques

- 1 Trappe de révision Promat®-Universal
- 2 Bandes PROMATECT® H, ép. = 25 mm, en vrac
- 3 Bandes PROMATECT® H, ép. = 10 mm, en vrac (type A)
- 4 Bandes PROMATECT® H, ép. = 6 mm, en vrac (type A)
- 5 Bandes PROMATECT® L, ép. = 35 mm, en vrac (type B)
- 6 Vis à fixation rapide
- 7 Cloison Promat®, n° 450.41
- 8 mastic prêt à l'emploi Promat® ou mastic coupe-feu PROMASEAL®-Mastic ou GYSO-Fiberfax ou laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000 °C

N° d'attestation : N° AEAI 25224

N° AEAI 26288 (parois PROMAXON®-Type A)

Les avantages en un clin d'œil

- Kit complet prêt à monter démarque par sa fiabilité et sa rapidité d'installation
- Trappe intégrée dans la façade
- Montage dans des cloisons PROMATECT®-H 450.41
- Montage dans des parois PROMAXON®-A 150.10, 150.41, 150.42
- Montage dans des parois massives et légères

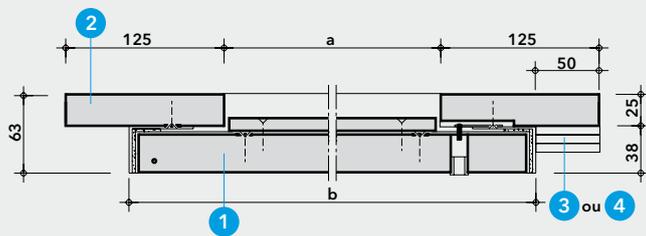
Informations générales

Les trappes de révision doivent être testées dans la construction de paroi dans laquelle elles doivent être montées, notamment en les soumettant à l'épreuve du feu de chaque côté. La trappe de révision Promat® remplit ces exigences.

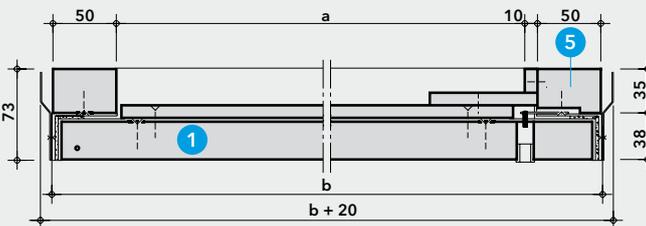
Détails A et B

Selon la situation de montage, il y a deux types de clapet à disposition:

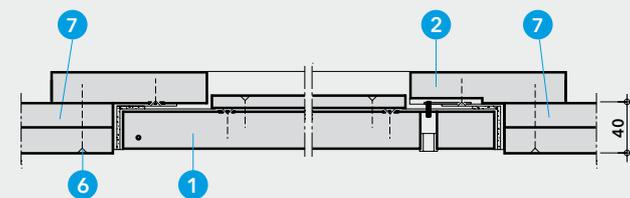
- type A avec bandes (2), voir détail A
- type B avec languette, voir détail B



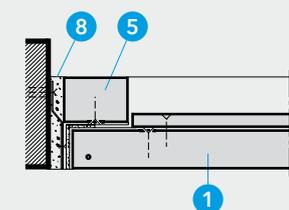
Détail A - Trappe de révision type A



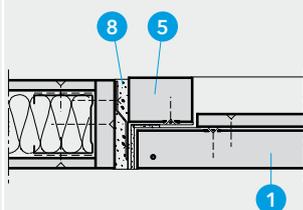
Détail B - Trappe de révision type B



Détail C - Montage de la trappe de révision type A dans la cloison PROMATECT®-H 450.41 EI 60-RF1



Détail D - Montage de la trappe de révision type B, dans des parois massives



Détail E - Montage de la trappe de révision type B, dans des parois légères

Dimensions standard

type A		type B - parois légères et massives	
Dimension de passage a	Dimension extérieure du cadre b	Dimension de passage a	Dimension extérieure du cadre b *
250 x 250 mm	400 x 400 mm	270 x 270 mm	380 x 380 mm
350 x 350 mm	500 x 500 mm	370 x 370 mm	480 x 480 mm
450 x 450 mm	600 x 600 mm	470 x 470 mm	580 x 580 mm
550 x 550 mm	700 x 700 mm	570 x 570 mm	680 x 680 mm
650 x 650 mm	800 x 800 mm	670 x 670 mm	780 x 780 mm

aucune pattes de fixation

* Pattes de fixation sur la serrure et sur le côté opposé qui augmentent la dimension extérieure du cadre de 10 mm chacune (= + 20 mm).

Dimensions spéciales sur demande, max. dimensions

650 x 1450 mm	800 x 1600 mm	650 x 1450 mm	760x1560 mm **
---------------	---------------	---------------	----------------

aucune pattes de fixation

** Pattes de fixation tout autour qui augmentent la dimension extérieure du cadre de 10 mm chacune (= + 20 mm).

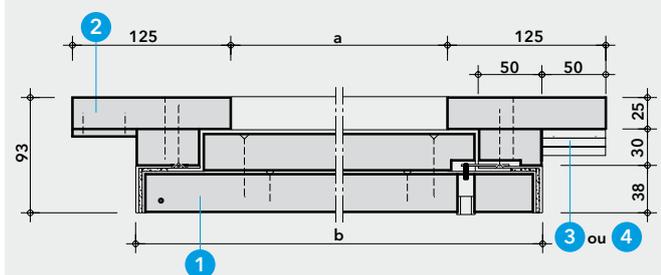
Détail C

Ce détail montre le montage de la trappe de révision Promat®, type A dans la cloison PROMATECT®-H 450.41 EI 60-RF1. Les bandes PROMATECT®-H (2) sont comprises dans le volume de livraison et doivent être agrafées à la paroi.

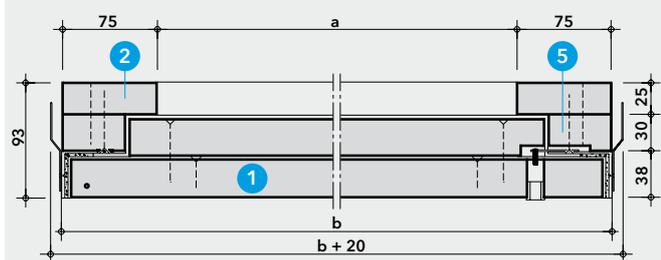
Détails D et E

Les détails D et E montrent le montage de la trappe de révision Promat®, type B, dans des parois massives, resp. dans des parois légères.

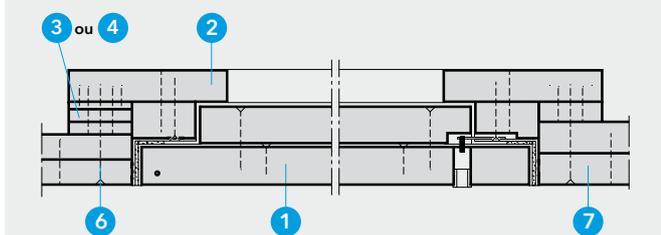
La fixation dans l'intrados de la paroi se fait à l'aide des languettes. Le joint entre le clapet et la paroi est garni de mastic (8).



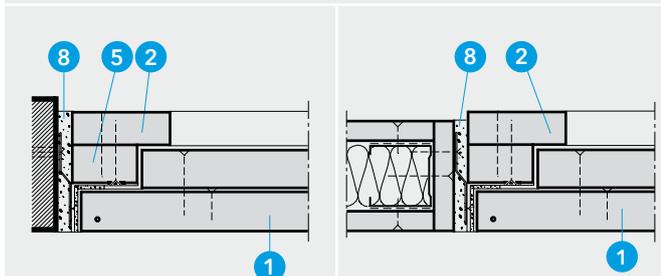
Détail A - Trappe de révision type C



Détail B - Trappe de révision type D



Détail C - Montage de la trappe de révision type C dans la cloison PROMATECT®-H 450.41 EI 90-RF1



Détail D - Montage de la trappe de révision type D, dans des parois massives

Détail E - Montage de la trappe de révision type D, dans des parois légères

Données techniques

- 1 Trappe de révision Promat®-Universal
- 2 Bandes PROMATECT® H, ép. = 25 mm, en vrac
- 3 Bandes PROMATECT® H, ép. = 10 mm, en vrac (type C)
- 4 Bandes PROMATECT® H, ép. = 6 mm, en vrac (type C)
- 5 Bandes PROMATECT® L, ép. = 30 mm, en vrac (type D)
- 6 Vis à fixation rapide
- 7 Cloison Promat®, n° 450.41
- 8 mastic prêt à l'emploi Promat® ou GYSO-Fiberfax ou laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000 °C

N° d'attestation : N° AEAI 26556

Les avantages en un clin d'œil

- Kit complet prêt à monter démarque par sa fiabilité et sa rapidité d'installation
- Trappe intégrée dans la façade
- Montage dans des cloisons PROMATECT®-H 450.41 ainsi que dans des parois massives et légères

Informations générales

Les trappes de révision doivent être testées dans la construction de paroi dans laquelle elles doivent être montées, notamment en les soumettant à l'épreuve du feu de chaque côté. La trappe de révision Promat® remplit ces exigences.

Détails A et B

Selon la situation de montage, il y a deux types de clapet à disposition:

- type C avec bandes (2), voir détail A
- type D avec languette, voir détail B

Dimensions standard

type C		type D - Parois légères et massives	
Dimension de passage a	Dimension extérieure du cadre b	Dimension de passage a	Dimension extérieure du cadre b *
250 x 250 mm	400 x 400 mm	230 x 230 mm	380 x 380 mm
350 x 350 mm	500 x 500 mm	330 x 330 mm	480 x 480 mm
450 x 450 mm	600 x 600 mm	430 x 430 mm	580 x 580 mm
550 x 550 mm	700 x 700 mm	530 x 530 mm	680 x 680 mm
650 x 650 mm	800 x 800 mm	630 x 630 mm	780 x 780 mm

aucune pattes de fixation

* Pattes de fixation sur la serrure et sur le côté opposé qui augmentent la dimension extérieure du cadre de 10 mm chacune (= + 20 mm).

Dimensions spéciales sur demande, max. dimensions

650 x 1450 mm	800 x 1600 mm	650 x 1450 mm	800x1600 mm **
---------------	---------------	---------------	----------------

aucune pattes de fixation

** Pattes de fixation tout autour qui augmentent la dimension extérieure du cadre de 10 mm chacune (= + 20 mm).

Détail C

Ce détail montre le montage de la trappe de révision Promat® type C, dans la cloison PROMATECT®-H 450.41 EI 90-RF1. Les bandes PROMATECT®-H (2) sont comprises dans le volume de livraison et doivent être agrafées à la paroi.

Détails D et E

Les détails D et E montrent le montage de la trappe de révision Promat®, type D, dans des parois massives, resp. dans des parois légères.

La fixation dans l'intrados de la paroi se fait à l'aide des languettes. Le joint entre le clapet et la paroi est garni de mastic (8).